



le Conseil communal vous souhaite la plus cordiale bienvenue à la 11^{ème} et dernière assemblée de la législature 2016-2021, dite assemblée des comptes. C'est un plaisir de vous retrouver et de pouvoir se rassembler, malgré les gestes barrières, et ainsi de pouvoir échanger et décider des affaires communales.

La situation pandémique tend à s'améliorer mais nous sommes toujours sur le fil du rasoir. Cette période est longue et pénible, les contacts sociaux sont toujours entravés et espérons-le, avec les vaccins qui arrivent, nous sortirons du tunnel durant l'été.

La fin de la législature rime avec le bilan de ces cinq années. Des sept conseillers élus en 2016, cinq sont toujours présents et deux nous ont quittés pour cause de déménagement dans une autre commune. Le Conseil communal n'a pas chômé durant cette période, 24 crédits ont été soumis à l'assemblée communale et qui ont tous obtenus l'approbation des citoyens. De ces 24 objets, 17 sont terminés et 7 sont en cours de réalisation voire quasi terminés, je pense notamment au site de la déchetterie et du bâtiment édilitaire que vous pourrez visiter prochainement.

Les investissements de la période législative qui se termine se montent à Fr. 7'707'800.- et la dette de notre commune s'élève à plus de Fr. 12'500'000.- suite à l'investissement du projet DEJ – Déchetterie-Edilité-Jeunesse.

Les comptes des années 2016 à 2020 ont été excellents et nous avons pu régulièrement effectuer des amortissements supplémentaires. De ce fait, il a été possible de maintenir une dette acceptable tout en pouvant régulièrement investir dans des projets, qui sont une nécessité pour notre population.

Je crois pouvoir affirmer que le conseil communal a fait du bon travail durant cette période législative. Suite aux élections du mois de mars, nous allons pouvoir travailler dans la continuité et être au service de la population de la commune de Hauterive FR.

Nous souhaitons poursuivre le slogan Hauterive FR, une commune où il fait bon vivre.

C'est dans cet état d'esprit que nous pouvons nous réunir pour l'assemblée des comptes 2020 tout en respectant ces fameux gestes barrière.

Au menu de cette assemblée, nous allons passer les comptes en revue. Comptes qui sont d'excellente cuvée car les effets de la crise de la Covid n'ont pas d'incidence sur les comptes 2020. Il faut les apprécier à leur juste valeur. En effet, nous risquons de rentrer dans une période nettement plus difficile ces prochaines années. Même si dans cette future période, on pourrait avoir tendance à réduire

la voilure, c'est aussi le rôle des collectivités publiques de participer à la relance de l'économie. Les communes ne doivent pas, à l'instar du canton, freiner leurs investissements.

L'assemblée communale ne sera pas suivie, et pour une troisième et dernière fois je l'espère, de la traditionnelle verrée. Nous devons respecter les mesures encore en vigueur.

Je salue particulièrement la présence de Madame la Députée Martine Fagherazzi, de Monsieur Nicolas Galley, Député, du président de paroisse Monsieur Maurice Seydoux, du représentant de l'abbaye d'Hauterive, de Monsieur Manfred Vonlanthen, directeur de la banque Raiffeisen Fribourg Ouest ainsi que M. Daniel Feyer, membre de la direction. Je salue également les membres de la presse s'il y en a qui sont présents.

Les personnes suivantes ne peuvent pas être des nôtres ce soir et m'ont prié de les excuser : Mme Anita Gumy qui est malheureusement en quarantaine, M. Martin Galley, M. Claude Monney, M. Jean-Marie Aebischer ainsi que son fils Nicolas.

C'est Mme Chantal Duennenberger, nouvelle secrétaire communale, qui tiendra le PV de cette assemblée. Comme d'habitude, cette assemblée sera enregistrée afin de rapporter très précisément la tenue de nos débats.

- par publication dans la feuille officielle n°13 du 2 avril 2021
- par affichage aux piliers publics
- par publication sur notre site Internet www.hauterivefr.ch
- par publication dans l'information communale distribuée dans tous les ménages le 12 avril 2021

L'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

Pour le bon déroulement de cette assemblée, je vous demande de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

Les citoyens qui n'ont pas le droit de vote sont priés de s'annoncer maintenant :
MM. Daniel Feyer, Manfred Vonlanthen, Arthur Zambelli.

Lors de vos interventions, vous voudrez bien utiliser le micro, que vous tendra, ce soir, Monsieur Arthur Zambelli, notre apprenti à l'administration communale. Il officiera pour toutes les interventions de la soirée. Je vous demande de vous annoncer par votre nom et prénom. Je vous prierai également de couper vos natels afin d'éviter quelques interférences avec les micros.

Le Conseil communal vous propose de nommer deux scrutateurs. MM. Pierre Chatton et Jean-Pierre Stirnimann qui ont accepté d'officier à ce poste. Merci pour votre engagement.

L'ordre du jour tel que mentionné dans la convocation et le bulletin d'information est le suivant :

2.1 Rapport de la commission financière

3.1 Rapport de la commission financière

5.1 Rapport de la commission financière

6.1 Rapport de la commission financière

7.1 Rapport de la commission financière

8.1 Rapport de la commission financière

9.1 Rapport de la commission financière

Y a-t-il des questions concernant l'ordre du jour ? Ce n'est pas le cas.

le procès-verbal de ladite assemblée a été publié dans le bulletin d'information distribué à tous les ménages de la commune. Il a pu être également consulté sur notre site Internet. Y a-t-il des remarques ou des questions concernant ce procès-verbal ?

pour le titre du point 2, il s'agit du Réseau Santé Sarine par rapport au règlement et pas des soins dentaires.

merci pour la remarque, on en prend note.

:

Remerciements à Mme Nicole Chavaillaz, pour la parfaite rédaction de son 80^{ème} et dernier procès-verbal de l'assemblée communale. On peut l'applaudir.

avant de passer en revue les chapitres principaux des comptes de fonctionnement 2020, le Conseil communal tient à vous communiquer quelques commentaires particuliers qui ont déjà été relevés dans le bulletin communal.

Le bénéfice des comptes 2020 se monte à Fr. 24'948.57, après amortissements supplémentaires de Fr. 662'051.55.

Les dépenses ont pu être bien maîtrisées dans leur ensemble. Les rentrées fiscales sur les personnes physiques ont augmenté. La réforme de la fiscalité sur les entreprises a donné ses premiers effets en 2020, mais pas encore à la hauteur de ce qui avait été annoncée.

L'impôt sur les plus-values a été également nettement supérieur à ce qui avait été budgétisé.

Tous ces éléments font que le bénéfice des comptes 2020 est nettement supérieur à ce qui avait été budgétisé. J'ose presque vous affirmer que votre serviteur est à la hauteur des estimations pessimistes d'Ueli Maurer, dans ses meilleures années pour le budget de la Confédération alors que les comptes étaient finalement largement bénéficiaires. Mais personne ne s'en plaint aujourd'hui.

Si certains pouvaient réclamer une baisse fiscale, je serais partiellement d'accord avec eux.

D'accord, car depuis de nombreuses années, les communes, et notre commune également, font régulièrement des amortissements supplémentaires. L'augmentation des rentrées fiscales couvre largement l'augmentation des charges liées. Pourtant, le Conseil communal se base sur les projections du Service des communes pour établir les rentrées fiscales, les charges liées sont communiquées par les divers services de l'Etat et le solde est estimé par le Conseil communal. En mélangeant ces divers ingrédients, on a obtenu ces dernières années, un budget très digeste pour la commune et qui permet, comme pour un adolescent, de contribuer à sa croissance pour atteindre à sa majorité un corps solide pour affronter le futur.

Par contre, il peut donner et je peux le comprendre, quelques brûlures d'estomac aux contribuables de notre commune. Je vous rappelle que les membres du Conseil communal sont également des contribuables.

Par contre, je pourrais avoir également un peu de retenue. Les bons résultats de ces dernières années nous ont permis de pouvoir réinvestir sans trop de difficulté. La dette communale avait bien diminué avant l'investissement de la DEJ. Ne dit-on pas qui paie ses dettes s'enrichit.

Le fait d'avoir des comptes régulièrement excédentaires nous permet de ne pas recourir systématiquement à l'emprunt bancaire pour les investissements. Lors de la dernière législature, seul le crédit pour la déchetterie et le bâtiment édilitaire a fait l'objet d'une demande de crédit.

Malgré cet état de fait, la dette communale dépasse tout de même les 12 millions de francs. Cette dette est supportable, mais dès la consolidation du crédit de la DEJ, ce n'est pas moins de Fr. 200'000.- supplémentaires qui vont s'ajouter au budget communal et ceci pour le budget 2022 déjà.

Un autre paramètre : ces dernières années, nous avons profité de nombreuses transactions immobilières qui contribuent à l'impôt sur les mutations et sur les gains immobiliers. Avec la raréfaction des terrains à bâtir, cet impôt va subir une forte diminution ces prochaines années.

Le plan de législature présenté au début 2016 mentionnait, je cite : maintenir la fiscalité au niveau actuel malgré la réforme fiscale des entreprises. Ce que nous avons fait et même plus, puisque pour la période 2020, le taux a été baissé de deux points.

Le plan de législature présenté en décembre donnera des pistes également sur la fiscalité de notre commune dans le futur.

Et s'il y aura la possibilité de baisser l'impôt, le Conseil communal proposera une baisse d'impôt.

Venons-en maintenant au détail. Les comptes 2020 ont été publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin d'information no 1/2021, de sorte que vous avez pu en prendre connaissance avant l'assemblée. D'autre part, nous avons joint, comme à l'accoutumée, les commentaires sur les différences des positions les plus marquantes par rapport au budget. Aussi, nous n'allons pas lire les comptes dans leur ensemble, mais les parcourir dicastère par dicastère, pour que vous puissiez poser vos questions afin de compléter, si nécessaire, votre information.

Pas de question.

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs, j'aimerais juste revenir sur un des points qu'a déjà relevé notre syndic concernant l'impôt sur les personnes morales. J'aimerais revenir à mon intervention que j'ai faite lors de l'assemblée du budget c'est-à-dire le 15 décembre 2020 concernant les Fr. 200'000.- qui avaient été budgétés pour les impôts des sociétés morales c'est-à-dire les sociétés anonymes. J'avais soulevé le fait que les Fr. 200'000.- qui avaient été budgétés pour les impôts des personnes morales étaient complètement insuffisants et qu'avec la baisse aussi des impôts sur les sociétés on serait plutôt à Fr. 400'000.- qu'à Fr. 200'000.- puisque ça faisait à peu près 1/3 de moins. Monsieur le Syndic m'avait simplement répondu qu'il s'agissait des chiffres qu'il avait reçus de l'Etat mais j'avais aussi dit à l'époque que j'étais assez sûr que ça allait très probablement être Fr. 400'000.- plutôt que Fr. 200'000.-. J'aimerais alors simplement soulever ce point parce qu'en définitif on avait un budget à Fr. 211'000.- exactement, et puis on se retrouve maintenant avec des entrées d'impôts pour les sociétés anonymes de Fr. 481'000.-, ce qui est bien pour la commune évidemment. C'est toutefois dommage que pour le budget suivant de 2021 on ait repris ces Fr. 200'000.- alors qu'on savait à l'avance qu'ils sont totalement insuffisants et que cela va probablement être le double. De plus, pour les nouveaux comptes 2021, vous avez supprimé les 2 centimes de rabais que vous aviez octroyés pour 2020, vous avez remonté ces 2 centimes et vous avez remis les Fr. 200'000.-. Je pense que d'ici une année comme vous l'avez proposé on pourra s'attendre tous à une baisse d'impôts parce qu'on va tout à fait dans la même lignée qu'on a eue ces 2 dernières années. Cela mérite une réflexion de voir si pour tous les citoyens on ne pourrait pas rebaisser un petit peu les impôts vu qu'on a quand même fait si je ne me trompe pas et si je prends le point 9 qui était budgété à un total de Fr. 8'174'000.-, alors qu'on se retrouve à Fr. 9'781'000.-. C'est quand même énorme la différence ; on a pu faire des réserves spéciales extraordinaires, des amortissements complémentaires et tout cela est très positif mais il faut aussi de temps en temps faire un effort pour le contribuable. J'espère que le Conseil communal nous fera une proposition dans ce sens. Merci.

je vous donne pleinement raison sur l'intervention de l'année passée ; par contre je pense qu'il faut encore attendre une année, ce sera en 2021 que nous saurons vraiment si ces chiffres sont corrects ou pas. Actuellement dans les Fr. 440'000.- il y a encore du rattrapage avec les entreprises. Ce n'est pas toujours la même année d'après les chiffres, parfois il faut 2-3 ans donc il y a encore une partie de rattrapage. J'aimerais que vous ayez encore raison l'année prochaine, on pourrait alors probablement baisser un petit peu les impôts, mais on a toujours de la retenue, car c'est plus facile pour nous de venir avec de meilleurs résultats que prévus. Mais nous vous avons entendu M. Zbinden, merci.

D'autres remarques ? si ce n'est pas le cas je vais donner pour la première fois la parole au président de la commission financière M. Jean-Pierre Jorand.

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs, conformément à ses attributions la commission financière a rencontré le Conseil communal en date du 9 mars 2021. La commission financière vous fait part de son préavis établi sur cette base. Le point 2 de l'ordre du jour, donc les comptes de fonctionnement 2020, les commentaires des positions des comptes fournis par le Conseil communal dans le bulletin d'informations ainsi que les compléments d'informations aux principales variations constatées nous ont été données. L'exercice 2020 présente un excédent de revenu de Fr. 24'948.57, ceci après les amortissements supplémentaires de Fr. 662'051.55 et comparé à un budget excédentaire de Fr. 10'556.-.

Nous constatons une maîtrise des coûts par le Conseil communal. Le résultat positif est essentiellement dû aux rentrées fiscales supérieures aux attentes, comme cela a été relevé. Ceci concerne aussi bien les impôts des personnes physiques que des personnes morales. La fortune ressortant du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à Fr. 1'568'419.78.

merci M. Jorand. Y a-t-il encore des questions concernant ces comptes de fonctionnement ? Cela ne semble pas être le cas.

les comptes de fonctionnement 2020 sont approuvés. Je vous remercie. Je remercie également Mme Corinne Terreaux pour son excellent travail et pour la tenue de nos comptes communaux.

: le tableau donnant la vue d'ensemble sur les différents investissements en cours figure dans le bulletin communal. Dans un premier temps, il s'agit d'approuver les différents investissements qui ont été effectués durant l'année 2020. Ensuite, le Conseil communal propose de boucler des investissements définitivement terminés, durant l'exercice 2020 et antérieur avec leur crédit y relatif.

Le compte des investissements 2020 se présente de la manière suivante :
Des charges pour un montant de total de Fr. 3'054'767.50 et des produits qui s'élèvent à Fr. 1'158'810.70.

Les charges concernent les positions suivantes :

- Système d'arrosage automatique terrain de football	Fr.	44'630.70
- Achat de terrain, élargissement Rte du Grand Clos	Fr.	6'955.90
- Aménagement place de parc centre du village Ecuwillens	Fr.	26'375.75
- Réalisation boucle Rte de l'Aérodrome- Rte de Magnedens	Fr.	38'632.65
- Pose d'un réducteur de pression secteur Moulin Neuf	Fr.	36'266.60
- Déplacement conduite secteur Grangeneuve ferme école	Fr.	8'600.35
- Assainissement STAP Pré-Neuf, Ecuwillens	Fr.	50'772.40
- Déchetterie, construction, rte de l'Aérodrome	Fr.	1'695'063.75
- Révision du PAL	Fr.	23'479.45
- Bâtiment édilitaire, construction, rte de l'Aérodrome	Fr.	853'841.95
- Changement chaudière à bois, école de Posieux	Fr.	216'948.00
- Etanchéité toiture de la halle gym	Fr.	46'000.00
- Couverture et fermeture du lift AES	Fr.	<u>7'200.00</u>

:

Les produits sont :

- Taxe de raccordements :	Fr.	145'412.30
- Taxe unique pour terrain non bâtis :	Fr.	<u>1'013'398.40</u>

Le compte des investissements 2020 présente un excédent de charges de

Je donne la parole au Président de la commission financière, Monsieur Jean-Pierre Jorand.

point 3 de l'ordre du jour : comptes des investissements 2020. Les comptes montrent des charges de Fr. 3'054'767.50 et des produits pour Fr. 1'158'810.70.

merci. Y a-t-il des questions au sujet des comptes des investissements 2020 ? Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons passer au vote.

les comptes des investissements 2020 sont approuvés. Je vous remercie. Le Conseil communal souhaite boucler 9 crédits qui concernent des investissements terminés.

Nous allons les voter en bloc, pour éviter une gymnastique des bras et des épaules.

Ces 9 investissements sont les suivants :

	crédit voté en 2020 : Fr. 50'000.-, crédit
utilisé : Fr. 44'630.70, soit un crédit non utilisé de Fr. 5'369.30	
	crédit voté en 2018 :
Fr. 48'000.-, crédit utilisé : Fr. 41'955.90, soit un crédit non utilisé de Fr. 6'044.10	

crédit voté en 2020 : Fr. 40'000.-,
 crédit utilisé : Fr. 36'266.60, soit un crédit non utilisé de Fr. 3'733.40
 crédit voté en 2020 : Fr. 30'000.-,
 crédit utilisé : Fr. 26'600.35, soit un crédit non utilisé de Fr. 3'399.65
 crédit voté en 2018 : Fr. 300'000.-,
 crédit utilisé : Fr. 267'266.15, soit un crédit non utilisé : Fr. 32'733.85
 crédit voté en 2020 : Fr. 55'000.-, crédit utilisé :
 Fr. 50'772.40, soit un crédit non utilisé de Fr. 4'227.60
 crédit voté en 2018 : Fr. 520'000.-, crédit utilisé : Fr. 501'800.-,
 soit un crédit non utilisé de Fr. 18'200.-
 crédit voté en 2019 : Fr. 56'000.-, crédit utilisé :
 Fr. 46'000.-, soit un crédit non utilisé de Fr. 10'000.-
 crédit voté en 2019 : Fr. 30'000.-, crédit utilisé :
 Fr. 7'200.-, soit un crédit non utilisé de Fr. 22'800.-

Voilà pour ces 9 crédits à boucler. Vous noterez que les crédits ont tous été respectés et qu'aucun dépassement n'est à signaler. Y-a-t-il encore des questions au sujet de ces 9 investissements qui vont être bouclés et votés en bloc ? Cela ne semble pas être le cas, nous passons maintenant à l'approbation formelle des investissements bouclés.

je vous remercie, ces crédits sont ainsi bouclés.

Je souhaite encore faire une petite parenthèse en vous projetant le bilan des investissements durant cette législature.

Bilan des investissements de la législature 2016-2021

no	SC-autoris.	Objet	Crédits votés par l'assemblée communale		Crédits utilisés	Crédits disponibles / Crédits non utilisés	Dépassement de crédit	Travaux 1 = en cours 2 = en suspens 3 = attente subv.	Travaux terminés
620.501.29	N	Entretien des mesures <u>Valtralog</u> , rte cantonale nord	2016	75'000.--	72'394.10	2'605.90			oui
710.501.33	N	Collecteur EC, pont autoroute entrée sud <u>Ecuvillens</u>	2016	300'000.--	267'266.15	32'733.85		2	non
942.500.00	N	Achat de terrain privé, rte de l'Aérodrome	2016	100'000.--	98'078.50	1'921.50			oui
700.501.34	N	Déplacement conduite - <u>Grangeneuve</u>	2017	20'000.--	19'365.70	644.30			oui
740.522.02	N	Jardin du souvenir, <u>colombarium</u> + éclairage	2017	55'000.--	44'590.80	10'409.20			oui
790.509.04	N	Révision du PAL	2017	80'000.--	87'171.65		-7'171.65	1	non
720.501.01	N	Crédit d'étude aménagement DEJ, Rte Aérodrome	2017	50'000.--	71'003.80		-21'003.80		oui
620.500.02	N	Achat de terrain, élargissement carrefour <u>Grand-Clos</u>	2018	48'000.--	41'965.90	6'044.10			oui
710.501.35	N	Séparatif, Rte Condémines-centre village <u>Ecuvillens</u>	2018	125'000.--	64'410.20	60'589.80			oui

24 investissements ont été votés pour un montant de Fr. 7'707'800.-.

17 sont bouclés et 7 sont en cours, dont 5 vont se terminer d'ici quelques semaines.

Il restera donc 2 crédits ouverts, la révision du PAL et le collecteur d'eaux claires sous le pont de l'autoroute, dont il reste un solde de travaux que nous devons coordonner avec le Service des ponts et chaussées.

posé la question si nous devons plus ouvrir, et on part du principe qu'actuellement cela fonctionne avec quelques difficultés car c'est très exigü. Avec la nouvelle déchetterie ce sera beaucoup plus fluide, on estime que le service pour la population sera garanti. Maintenant si après 6 mois on se rend compte que cela n'est pas suffisant, nous pourrions modifier mais je vous comprends bien : nous pourrions demander l'avis aux citoyens, mais ici il y a 157 personnes et il y aura 157 avis sur les heures d'ouverture de la déchetterie. A un moment donné, on ne doit pas imposer mais je dirais que ces heures-là sont possibles pour tout le monde. Si ce n'est pas suffisant, on va adapter naturellement. C'est aussi un coût : il y a 3 surveillants et si on fait encore un matin cela sera en supplément. Nous avons essayé durant la Covid de faire un après-midi pour les retraités, ce qui laissera ainsi la place en fin de journée à ceux qui sont encore actifs. On s'est rendu compte que c'était un flop complet, parce que les retraités veulent voir du monde. Je veux bien vous croire qu'un matin cela rendrait service à quelques-uns, je ne peux pas le nier, mais je suis assez persuadé qu'une fois que vous aurez rencontré les 4 mêmes personnes tous les mardis matins, peut-être que vous allez aussi aller durant les autres heures d'ouverture. Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

vous avez répondu mais qu'est-ce que vous avez à perdre de demander l'avis de la population à ce sujet ? Qu'est-ce qui vous fait peur ? Parce que moi je ne demande pas des heures d'ouverture en plus mais on pourrait les étaler différemment sur la semaine. Ce n'est pas que je demande 10h de plus, vous faites la même chose pour l'administration communale : là vous avez compris que les gens ne peuvent pas toujours tous passer jusqu'à 17h00 l'après-midi donc vous ouvrez une fois jusqu'à 19h30. Mais les gens qui travaillent jusqu'à 17h00-18h00 ils n'ont pas l'occasion de passer mais peut-être qu'ils ont congé un matin par semaine. Enfin vous ne risquez rien de demander une fois l'avis, vous partez toujours d'un principe qui est que parce qu'on a toujours fait comme ça ; je trouve ce n'est pas très objectif et pas très logique si vous voulez être à l'écoute de la population, il faut lui demander son avis de temps en temps.

on n'a pas eu beaucoup de demandes actuellement à part ce soir pour dire que cela ne joue pas. De toute façon on ne va pas arriver à avoir une solution ce soir, mais si on envoie un tout ménage ce sera un casse-tête et à la fin on ne va quand même pas pouvoir contenter tout le monde. Je pense qu'on est plus ou moins dans le tir. Si on compare avec les autres communes et que l'on constate que l'on doit ouvrir plus, on va ouvrir plus, mais si c'est moins fluide qu'avant je crois qu'on aura raté notre déchetterie. Normalement cela devrait beaucoup mieux aller mais on se donne quand même quelques mois de réflexion. Et si jamais le cas échéant, on reviendra avec des modifications d'horaire, on n'est pas borné de ce côté-là.

si je comprends bien la nature de la modification de l'article 4 du règlement relatif à la gestion des déchets, c'est en fait pour donner une base légale au Conseil pour adapter les prix de couverture de la taxe proportionnelle pour arriver à 50% ? Si j'ai bien compris vous allez augmenter les prix des sacs etc. pour pouvoir arriver à cette couverture.

non ce n'est pas tout à fait ça. Il faut une base légale pour nos surveillants, pour décider ce que l'on accepte ou pas et aussi aiguiller les habitants vers d'autres sites comme Châtillon ou la Tuffière. Voilà c'est de cela que nous avons besoin actuellement, car c'est un peu flou aujourd'hui et les surveillants n'ont pas de base légale pour dire au citoyen d'aller consulter un tableau affiché qui aurait été approuvé. Chacun va recevoir ce tableau suite à l'assemblée avec une carte qui donnera accès à la déchetterie. Ainsi on évite aussi le tourisme des citoyens des autres communes qui viennent mettre des déchets chez. On est devenu une grande commune et plus tout le monde se connaît. On est quasiment sûr qu'il y a des gens qui viennent d'ailleurs mais on ne peut rien prouver. Chacun possèdera une carte, la première est offerte et la 2ème est payante. Cela vous donnera accès à la déchetterie mais on n'a pas de volonté, en tout cas pas ce soir, d'augmenter les tarifs. Dans le règlement actuel, les sacs de 17 lt c'est Fr. 1.50 alors que le règlement nous permet d'aller jusqu'à Fr. 2.-, les sacs de 35 lt c'est Fr. 2.80 alors qu'avec le nouveau règlement on peut aller jusqu'à Fr. 4.- et les sacs de 60 lt ils sont à Fr. 4.30 et le règlement nous permet d'aller jusqu'à Fr. 10.-. On aimerait avoir une année complète de fonctionnement avec la déchetterie pour en connaître les coûts. Mais on n'a pas de volonté de surtaxer les citoyens dans ce sens-là. Ce n'est pas là le but en tout cas.

concernant le plastique, je trouve qu'il y a eu beaucoup de réflexions sur la déchetterie mais pour le plastique je suis un peu déçue. Aujourd'hui, le plastique on peut le recycler et il y a des firmes en Suisse qui font de super belles choses. Vous avez mentionné qu'il faut

les mettre dans le sac poubelle, alors personnellement j'attends un peu plus d'une commune qui est soit disant très moderne quand même.

on a pris comme base ce qui se pratique dans les autres communes donc les flacons de plus de 2 litres sont acceptés, en dessous c'est dans le sac poubelle. Certes il existe des moyens de recyclage mais on a la commune voisine du Gibloux qui l'a fait pendant 6 mois et ils sont revenus en arrière. Il y a un système où on peut acheter des sacs et puis après, une fois collectés, ils partent en Suisse allemande, c'est collecté là-bas puis ils vont en Autriche. Les plastiques recyclés sont lavés, ce qui emploie beaucoup d'eau. Il reste 30 à 40 % de recyclage, le reste va en usine d'incinération alors entre guillemets cela va dans les usines autrichiennes. Certes, pour le moment on n'a pas à nos yeux une solution qui propose le recyclage conforme des plastiques. Cela va probablement se développer dans les prochaines années. Actuellement, nos plastiques et les plastiques des autres communes vont à Saidef, qui brûle nos poubelles. La chaleur de ces poubelles ne part pas dans l'atmosphère, cela est utilisé soit pour de la vapeur pour le chauffage à distance ou pour faire tourner une turbine, donc il faut du combustible pour faire tourner et produire l'électricité. Vous allez me dire que ce n'est peut-être pas la solution la plus écologique mais actuellement, à nos yeux, ce n'est pas très satisfaisant ce qui se fait : prendre des camions et aller jusqu'en Autriche, on n'est pas si sûr que le bilan écologique à la fin est vraiment meilleur que la solution actuelle. Mais ce n'est pas définitif, si dans 2 ans la loi cantonale change et impose aux communes d'avoir une filière correcte pour recycler ces plastiques, on s'adaptera.

j'aimerais juste prendre position concernant l'intervention de M. Hofstetter. Je pars de l'idée que le Conseil communal est là pour gouverner et surtout pour trouver des solutions pragmatiques. Il n'est pas là pour attendre 500 avis et puis voir si on peut tenir compte des 1'000 avis à la fin parce qu'on peut encore inviter les enfants à donner leur avis.

d'autres remarques ? cela ne semble pas être le cas.

Cette modification est ainsi adoptée, nous vous en remercions.

je donne la parole à Monsieur Nicolas Corpataux en charge du dicastère de l'aménagement du territoire.

je vais vous présenter effectivement pour la dernière fois un investissement. En l'occurrence il s'agit de la révision de crédit complémentaire de la révision du PAL qu'on pourrait appeler le serpent de mer de la révision du PAL et qui pénalise beaucoup de communes à l'heure actuelle étant donné l'arrêt du Tribunal cantonal, s'agissant de ces procédures et du plan directeur où des communes n'ont pas forcément suivi ces éléments. Vous avez reçu dans le bulletin communal le texte complet donc je vais faire un petit récapitulatif : le plan d'aménagement local de la commune a été approuvé partiellement à fin septembre 2020. Cette approbation a été faite sur la base du dossier de mise à l'enquête en mai 2019 avec un certain nombre de corrections qui ont été apportées notamment liées à ce fameux arrêt du tribunal cantonal sur le plan directeur s'agissant du dossier d'Avry-sur-Matran. D'autres modifications ont également fait l'objet d'ajustements selon les préavis des divers services de l'Etat à l'issue de la demande préalable. Dès lors, le crédit complémentaire demandé permettra de boucler cette révision du PAL en tenant compte des derniers éléments qui doivent encore être étudiés selon les conditions et préavis des services. Dans le plan non exhaustif il s'agit notamment :

1. De la levée de la nature forestière sur certains secteurs de Posieux (Grangeneuve et Bois de la Râpe)
2. De la mise à jour complète du PCE (Plan Communal des Energies) qui devra intégrer les éléments suivants :
 - a) Etat des lieux énergétiques de la commune
 - b) Détermination du potentiel de réduction des besoins énergétiques
 - c) Détermination du potentiel des ressources renouvelables locales
 - d) Elaboration des objectifs énergétiques à l'horizon 2035 (scénarii)
 - e) Fiches de mesures et calendrier de réalisation (délai souhaité 3 mois après l'adjudication des travaux)
3. Diverses adaptations mineures du RCU

La situation financière générale est la suivante :

1. Crédit de base voté en 2010	Fr. 100'000.-
2. Crédit complémentaire 1 voté en 2013	Fr. 65'000.-
3. Crédit complémentaire 2 voté en 2017	Fr. 80'000.-
<i>Total crédits votés</i>	<i>Fr. 245'000.-</i>

Total intermédiaire 320'196.-

a) Levée nature forestière	Fr. 6'000.-
b) PCE avec option mobilité	Fr. 28'000.-
c) Urbaniste	Fr. 20'000.-
d) Séances Codam et divers (arrondi)	Fr. <u>5804.-</u>
Total compléments	

:

Total investissement révision du PAL Fr. 380'000.-

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au sein de la commission et des divers éléments pour leur travail depuis 2010. On va arriver au bout de cette révision après 11 ans et je tiens à remercier toutes les personnes encore une fois qui ont travaillé là-dessus.

merci Nicolas. Suite aux explications je donne la parole à Monsieur le Président de la commission financière pour le préavis.

merci. Y a-t-il des questions concernant ce crédit ?

ma première question concerne le point 1 des mesures, la levée de la nature forestière sur certains secteurs de Posieux. Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce que cela veut dire ?

on va vous répondre de la manière suivante : en fait il s'agit là de la forêt. Évidemment en Suisse elle pousse et prend de la valeur et puis elle prend des distances. Cela veut dire au niveau de 2 secteurs précis qui sont le secteur de Grangeneuve près de l'IAG et le Bois de la Râpe, la nature forestière doit être levée pour être reportée sur un plan cadastral qui délimite exactement la limite de la forêt. Cela veut dire que s'il y a des constructions pour autant que ce soit en zone, cela donne des distances par exemple 20 mètres. Cette distance, même si la forêt est là, elle s'agrandit encore d'un ou 2 mètres dans les années suivantes et la limite forestière est levée et il y a 2 secteurs sur la commune où ce n'était pas fait. Ces 2 secteurs à Grangeneuve et au Bois de la Râpe vont être adaptés et ce sera fait par un géomètre officiel qui va le reporter sur le plan cadastral y relatif.

merci. J'ai encore une autre question : il y a la mise à jour complète du plan communal des énergies qui est prévue. Par rapport à cela j'avais une question aussi pour comprendre ce qui s'est passé dans la législature actuelle, qui se termine maintenant. Pour rappel dans la loi sur l'énergie du canton de Fribourg, il est prévu que les communes aient une commission consultative de l'énergie. Pendant la législature qui se termine maintenant, y a-t-il eu une commission consultative de l'énergie dans la commune ?

alors peut-être au niveau du PCE (plan communal des énergies) je précise encore que la base de tout ce dossier a été établie sur la base de la commission qui a travaillé à l'époque et dont vous faisiez partie M. Clerc. A ce sujet, il y a déjà un gros travail qui a été fait. La commission communale de l'énergie n'a pas travaillé actuellement dans la législature. La commune avait préparé un plan de subventionnement pour les énergies renouvelables pour différents éléments puis cela n'a pas été traité. La commune a voulu attendre absolument l'approbation et les conditions de l'approbation de la révision du PAL avec les conditions exactes pour la commission qui concerne le plan communal des énergies. Cela veut dire que dans la nouvelle législature, la commission communale des énergies qui va être nommée travaillera en collaboration avec la CODAM (Commission d'aménagement du territoire) et aura un certain travail. M. Clerc je ne peux que vous inviter à y participer, vous aviez fait déjà un gros travail à l'époque.

de la commission consultative de l'énergie parce que j'estime qu'il faut laisser la place à des jeunes. Justement à ce propos j'aimerais vous suggérer que lorsque vous allez rechercher des personnes actives dans la commune pour faire partie des différentes commissions, que vous tentiez d'intéresser de manière active je dirais des jeunes à faire partie de la commission consultative de l'énergie. Parce que je pense simplement à tous ces jeunes qui ont beaucoup manifesté ces dernières années pour le climat et pour l'énergie, afin que certaines choses changent dans ces domaines

consultative de l'énergie. J'aimerais encourager le nouveau Conseil communal qui va entrer en fonction maintenant de s'atteler rapidement à l'assainissement de cette salle de gym du point de vue énergétique. Il y a eu des réparations dans le toit mais maintenant il y a tout le reste de la salle de gym qui doit être assaini et pour moi c'est une des choses prioritaires qui doit être faite dans la commune ces prochaines années. J'aimerais simplement vous encourager à vous atteler très rapidement à cet objet-là. Merci beaucoup.

merci on prend note. C'est vrai que la salle de gym était au plan de législature pour l'assainissement et ça n'a pas été réalisé. Cela fera l'objet probablement du prochain plan de législature. La seule bonne nouvelle est que si c'est un gouffre à énergie au moins c'est chauffé au bois pour le moment. Il n'y a pas d'autre question et nous pouvons passer au vote.

pour la présentation en détail, je passe la parole à M. Bertrand Jacquaz.

Bonsoir, ce mur se trouve du côté de la ferme rénovée de anciennement l'hoirie Chenaux. Ce mur est complètement défectueux, les pierres tombent sur le parking justement des propriétaires de l'ancienne ferme et par précaution, nous devons le refaire ainsi que toute la haie qui est du côté aussi de l'ancienne ferme de l'hoirie Chenaux. La haie se détériore et on aimerait aussi changer et prolonger tout le tour du cimetière aussi afin d'éviter que depuis les terrasses il y ait vue sur le cimetière. Le montant de l'investissement est de Fr. 65'000.- financé par des liquidités.

je passe la parole à Monsieur le Président de la commission financière.

merci. J'ouvre la discussion. Pas de question.

la route de Magnedens est fréquentée par de nombreux promeneurs et avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie, le Conseil communal propose d'étudier la possibilité de réaliser un trottoir qui remplacerait le bord de la route marqué en jaune dédié aux piétons. Par la même occasion, les priorités du carrefour des routes de l'Aérodrome et de Magnedens seront étudiées, voire encore d'autres variantes.

Je donne la parole à Monsieur Jean-François Zanetti pour des explications plus précises.



concernant ce crédit le trottoir a une longueur de 385 mètres jusqu'au carrefour de l'ancienne porcherie et une longueur de 265 mètres jusqu'à la hauteur du chêne. L'idée d'aujourd'hui suite aux discussions avec le bureau d'études ce serait de diminuer la largeur de la route et d'avoir un trottoir d'1.60 mètre et une route de 5.20 mètres. Le trottoir serait carrossable, il y a encore dans l'étude la possibilité de faire

quelques estacades pour freiner la vitesse du trafic et pour le reste de l'étude on va pouvoir le proposer une fois qu'elle sera faite si le crédit est accepté.

merci. Juste encore comme précision il manque un petit bout-là dans le trait, ce n'était pas une volonté de notre part mais je ne sais pas pourquoi on s'est arrêté là alors qu'on va aller jusque à l'intersection comme Jean-François l'a dit. Je donne la parole à Monsieur Jorand pour son rapport.

: merci. J'ouvre la discussion.

serait étudiée ?
quelles options par exemple à la place d'un trottoir qui

est étudiée ? dans les suggestions il y a l'étude d'une éventuelle zone 30 ou d'une bordure un petit peu plus élevée où il y a la partie jaune pour signaler aux voitures qu'ils empiètent sur la partie réservée aux piétons. Ce sont des variantes qui ne nécessiteraient pas impérativement d'un élargissement du trottoir. Ce sont des variantes moins coûteuses mais il y a encore d'autres choses, ce sont deux exemples.

c'est pour cela qu'on vote un crédit d'étude : c'est pour étudier toutes les variantes et pour préciser encore, nous avons rencontré les riverains de cette route car qui dit trottoir dit parfois emprise de terrain et ce n'est pas impossible que l'on doive acheter quelques mètres carrés à certains propriétaires. Nous avons eu un écho je dirais assez favorable de leur part pour une entrée en matière. Nous sommes assez confiants pour pouvoir réaliser, si ce n'est pas un trottoir, une mesure qui sera adaptée à cette route qui sera un peu plus fréquentée, il faut l'avouer.

si j'ai bien compris vous allez faire un trottoir et une route d'une largeur de seulement 5.20 mètres ou j'ai mal compris ?

oui aujourd'hui c'est la proposition qui est faite selon la discussion que j'ai eue avec le bureau d'études. 5.20 mètres cela permet le trafic à 50km/h. avec des croisements. Avec le nombre de bus qui passent, cela correspondrait à la norme qui existe aujourd'hui et le trottoir carrossable c'est vraiment pour si, à un moment donné, on aurait un tracteur qui devrait croiser. Par rapport à la quantité de véhicules qui passent, c'est possible de faire ainsi et nous pourrions diminuer la route sans faire trop d'emprise, sachant que vers la zone chez M. Tschupp (anc. chez Roblet) il y a un grand mur. On est contraint de passer entre les 2 maisons, c'est pourquoi il faut essayer de trouver un profil de route qui corresponde à ce passage.

cela veut dire que 2 poids lourds peuvent ou un tracteur puis un poids lourd ne peuvent pas se croiser ? Un poids lourd c'est 2,55 mètres, 2,60 mètres, si la route elle fait 5.20 m. c'est juste impossible. Il faut quand même que la circulation pour les gens qui vont à l'aérodrome avec du transport ainsi que des livraisons et qui passent par ces routes qu'ils puissent croiser. Ne serait-il pas préférable alors de trouver une autre solution que le trottoir qui empiète trop sur la route ? De

faire quelque chose qui permette au véhicule un peu plus large aussi de passer si c'est nécessaire, tout en garantissant également la sécurité pour les piétons mais 5,20 m. pour moi c'est trop étroit.

normalement il n'y a plus de camions qui passent par là car il y a une route de contournement qui a été construite à l'époque et l'endroit qui sera critique, il faut être clair, si on regarde le plan de situation, à la hauteur de la route de Magnedens 16, il y a un mur. S'il faut le retirer pour élargir la route, je pense que cela va faire dresser les cheveux sur la tête de certains contribuables, car cela coûtera un « pacson » comme on dit. Donc dans ce secteur-là je pense cela ne sera pas possible. Peut-être que là sur ce tronçon, ce n'est pas impossible que deux tracteurs avec des machines de 3 mètres ne puissent pas se croiser. C'est possible qu'à cet endroit, le trottoir devra être un peu inférieur, l'étude le déterminera ; le service des ponts et chaussées a aussi son mot à dire.

je suis nouvelle et je viens pour la première fois. Quand je vois votre dessin je comprends bien l'idée d'un trottoir. Comment cela va-t-il se passer au niveau du croisement des 2 routes, y a-t-il un giratoire qui est prévu parce que les camions arrivent rapidement le matin. Et puis, est-ce qu'il y a une possibilité de mettre une interdiction pour les camions de passer par la route qui va vers le centre du village parce que cela les obligerait d'utiliser la route de contournement ? En tous les cas tous les camions qui vont du côté de l'aérodrome pour charger et décharger leurs marchandises et puis après dans ce croisement-là où les voitures arrivent quand même d'un peu partout, comment est-ce que cela va se passer ? Ce sont des histoires de priorité, est-ce qu'il y a une idée de giratoire qui a été prévue ? Parce qu'il y a aussi des piétons qui vont traverser à ce moment-là.

je ne peux pas répondre à toutes les questions car c'est l'étude qui va donner les réponses. Au carrefour Rte de Magnedens-Rte de l'Aérodrome, j'ai de la peine à imaginer qu'on va faire un giratoire, il faudrait alors avoir une grande fréquentation de véhicules mais probablement que la priorité sera modifiée ; c'est-à-dire que ceux qui empruntent la route de contournement vont avoir un cédez-le-passage, un peu avant la croisée, donc ils ne pourront plus arriver à 70km/h ou 80km/h. On a quand même des véhicules qui vont arriver mais qui seront plus lents, on ne veut plus que des voitures ou des camions arrivent trop vite. Mettre une interdiction, on pourrait le faire. C'est encore l'étude qui va nous le dire. Je ne sais pas s'il y a des riverains de cette route dans la salle, mais je crois qu'il n'y a plus beaucoup de camions à notre connaissance. Oui il y a les bus, mais si on veut des arrêts de bus, il faut quand même les faire passer à quelque part, on n'a pas trop le choix. Je peux me tromper mais je le répète sans crédit d'étude on n'a pas les réponses. Si on avait les réponses à tout on vous proposerait un crédit pour réaliser un objet et là on aurait une possibilité de répondre aux questions.

juste 2 petites questions quand vous parlez de trottoir carrossable si j'ai bien compris ça veut dire un trottoir avec le bord évasé pour que les véhicules puissent monter dessus pour croiser, c'est à ça que vous pensez ?

oui c'est juste. Il est franchissable mais il est marqué par une bordure justement pour bien délimiter la zone piétonne.

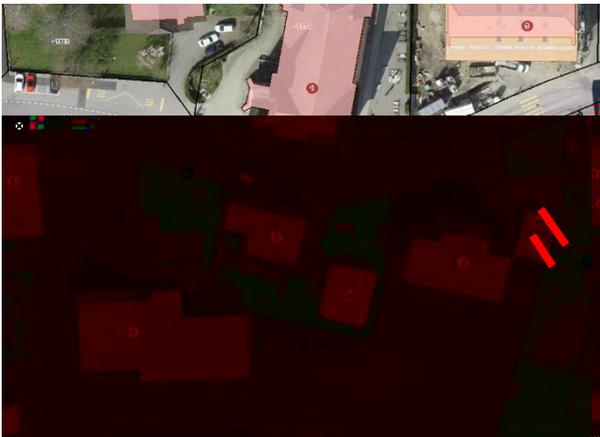
mais il est surélevé ? C'est juste pour ma compréhension. Après j'ai aussi une remarque concernant les zones de rétrécissements comme celle qui est en face de la maison à la famille Galley. Cette zone de rétrécissement maintenant elle a un problème parce que quand on est sur le cheminement piétonnier marqué en jaune, on arrive à la zone de rétrécissement et là il y a un poteau au milieu de la zone de rétrécissement qui fait que quand on a des poussettes ou des vélos par exemple on doit presque passer sur la route qui est déjà rétrécie à cet endroit-là pour rejoindre la zone marquée en jaune plus loin. Y aurait-il peut-être des possibilités de faire autrement, de faire justement passer le trottoir derrière la zone de rétrécissement ? Ce sont des zones de rétrécissement comme elles ont été faites là et qui ne semblent pas très heureuse si je peux dire. Je m'imagine aussi que vous allez dans le cadre de l'étude réfléchir à faire des zones de rétrécissement peut être un petit peu plus heureuses si je peux dire ainsi ?

oui c'est juste suite à la vision locale de toute façon ces rétrécissements vont être déplacés ou améliorés mais la priorité, c'est vraiment la sécurité du piéton. C'est pour cela qu'on a besoin d'avoir cette largeur à 1,60 m. et on doit pouvoir se croiser avec quelqu'un qui a une poussette et quelqu'un qui peut passer à côté sans descendre du trottoir c'est la priorité.

je sais bien que c'est un crédit d'étude mais cela me fait réagir la remarque de M. Clerc par rapport à ces trottoirs franchissables. On a pu faire l'expérience notamment à Fribourg, si vous allez à la Neuveville ils ont mis cela et ils ont dû remettre des poteaux, comme aussi à Corminboeuf mais bon ils sont un peu spéciaux. C'est un faux sentiment de sécurité pour les piétons et ce serait dommage de faire un trottoir franchissable et finalement après il faut remettre des chicanes. Il y a plus de trafic à la Neuveville à Fribourg en basse ville si vous voyez aussi à la Providence que sur cette route, mais je trouve qu'avec un trottoir franchissable on ne peut rien faire parce que cela veut dire que le piéton se sent en sécurité, si on dit à un enfant tu vas sur le trottoir tu ne risques rien et en fait quand tu as croisé les voitures elles montent et descendent, donc je comprends le fait de devoir croiser avec des tracteurs etc. mais en même temps un tracteur Dominique tu le sais bien avec un tracteur tu montes sur un trottoir même s'il est là. Je voulais juste faire cette remarque je sais bien que c'est un crédit d'étude mais je trouverais dommage de faire quelque chose qui donne un sentiment de sécurité aux piétons et aux enfants qui vont vers le Bois Cornard et qui finalement ne sert à rien.
merci pour la remarque.

La parole n'est plus demandée.

Avant de passer sur ce sujet je demanderai à la famille Gendre de se récuser, ils sont locataires de la commune dans l'appartement à l'administration et ainsi ils bénéficient d'un garage. Juste pour quelques minutes, c'est la formule qui le veut on n'a rien contre vous rassurez-vous et on vous accueillera dans quelques minutes volontiers à nouveau.



Le Conseil communal souhaite assainir ce secteur en démolissant l'ancien local du feu et l'ancienne réserve incendie qui n'ont plus d'utilité. Par la même occasion, il est nécessaire de remplacer les 2 garages des locataires qui sont en mauvais état. Je donne la parole à M. Jorand pour le rapport de la commission financière.

sur le plan de situation cela donne les choses suivantes : les anciens garages sont là, je pense que tout le monde les connaît, vous les voyez quand vous venez à l'administration. Ces garages sont des années 50 et ont fait leur temps. A côté, il y a l'ancien local du feu de la commune d'Ecuvillens, qui est aussi plus que vieillot et nous souhaitons assainir ce secteur. Dans la partie engazonnée, il y a l'ancienne citerne qui servait à la réserve incendie à l'époque et qui n'a plus d'utilité non plus. On part du principe qu'une fois qu'on démonte les garages, on démonte l'ancien local du feu également. Les nouveaux garages seraient en bois qui remplaceraient les 2 garages

actuels en éternité. A qui puis-je donner la parole pour cet objet ? Pas de question donc on pourra faire revenir la famille Gendre très rapidement, nous passons au vote.

je demanderais à une personne au fond de la salle de faire entrer la famille Gendre. Voilà donc à l'avenir vous pourrez bénéficier de 2 nouveaux garages, un pour vous et un pour votre voisin locataire.

A plusieurs reprises, des citoyens ont relevé et regretté le fait qu'il n'y ait pas de place de jeux dans le centre du village à Ecuwillens. Le Conseil communal a tenté de trouver une solution dans l'espace restreint disponible au centre du village. Aussi, il vous propose la création d'une place de jeux sur la parcelle située devant l'administration communale. La place de jeux comportera des éléments tels que balançoires, toboggan, table et bancs.

La place de jeux sera sécurisée, en effet, le mur d'enceinte et le treillis seront refaits à neuf.

Le Conseil communal propose cet emplacement qui à nos yeux donne les 2 avantages suivants : une sécurité malgré la proximité de la route et des sanitaires à disposition dans l'administration communale. Si pour certains, le petit carré de verdure devant le restaurant peut être une autre variante, nous ne l'avons pas privilégiée.



Pour sécuriser cette place, nous devrions mettre des éléments fixes qui entraverait la place de fête pour les manifestations, dont la bûche. Cela pourrait également poser des problèmes pour les sanitaires, ceux-ci seraient employés par les utilisateurs de la place et qui ne sont pas forcément clients du restaurant. Si dans le futur, il y aurait une autre possibilité, la place de jeu et les éléments de jeux pourraient toujours être déplacés.

Dans les Fr. 75'000.- de crédit en effet, près de la moitié est dévolue à la rénovation du mur d'enceinte et du treillis. Celui-ci doit de toute façon être refait.

Monsieur le Président de la commission financière votre rapport.

merci j'ouvre la discussion, à qui puis-je donner la parole ?

Bonsoir, alors pour ceux et celles qui ont été là lors des dernières assemblées, j'avais pris la parole pour cette place de jeu que je trouve effectivement très importante pour Ecuwillens, pour la qualité de vie. De plus en plus de familles habitent dans cet endroit, pas seulement pour Ecuwillens mais aussi pour toute la commune de Hauterive FR. J'avoue que je suis un peu surprise par une proposition toute faite qui va être votée aujourd'hui comme j'ai compris. Surtout on a beaucoup discuté autour de nous avec des gens qui étaient aussi très favorables à la création pas seulement d'une place de jeux mais d'une place de vie comme je l'avais décrit la dernière fois : une place conviviale, une place intergénérationnelle qui à mon avis ou à notre avis mériterait d'être là où elle serait le plus logique je trouve quand même devant la Pinte. Il y a un restaurant, on peut se poser

et si j'ai bien compris vous dites que à cause de la bénichon les enclos seraient problématiques. En même temps cela me fait un peu mal au coeur de me dire que pour une manifestation qui a lieu une fois par année on coupe la possibilité de créer une place centrale là où on arrive, au coeur d'Ecuvillens. Je pense à des communes au sud de la France qui ont des vraies places au centre du village avec des arbres et des bancs pour se rencontrer. Après toute cette année aussi où les gens ont été assez isolés, je crois qu'il y a un vrai besoin qu'il y ait une place où on se rencontre et où les voitures n'ont pas de place à nos yeux. On a créé un petit groupe de réflexion entre nous et on aurait assez envie d'un projet qui serait un minimum participatif dans le sens où beaucoup de gens ont peut-être des envies. Qu'est-ce qu'il faudrait dans le coeur du village ? On serait d'accord avec un petit groupe et avec tous ceux qui aimeraient participer de créer un avant-projet pour avoir un projet un peu plus global qui ne serait pas juste la petite place de jeu qui est déjà quelque chose c'est déjà intéressant mais d'avoir un lieu de vie qui marche pour toutes les générations et pas seulement pour les enfants. Applaudissements.

ok, je comprends tout à fait votre position, pendant 2 assemblées vous avez demandé une place de jeu et on s'est attelé assez rapidement pour en trouver une. Une première proposition avait échoué avec la paroisse. Si on regarde sur le plan, l'espace dont on est propriétaire est restreint, ici c'est l'espace qui nous reste. On s'est dit qu'actuellement il n'est pas utilisé et on s'est demandé ce qu'on pourrait y faire de bien. Je comprends tout à fait votre idéal et on aimerait bien la faire là mais on empiète sur le parking. C'est sûr que les voitures n'ont pas forcément leur place au milieu du village mais il y a des manifestations. Cela fait 15 places de parc en moins si on enlève tout ce qui est devant le restaurant. Il ne nous reste ensuite plus que derrière la Pinte pour les manifestations et il n'y a pas que la bénichon, il y a d'autres manifestations : les premières communions, des confirmations, des enterrements, des lotos, des théâtres, où est-ce qu'on met les voitures ? Je suis sûr que ce soir, il y a plus du 80% de citoyens qui sont venus en voiture. On croit tous qu'on peut venir à pied, mais quand on a des manifestations, on est souvent bien les premiers à venir en voiture. Je ne veux pas vous dire qu'on ne va jamais la faire cette place du village mais c'est un grand défi : comment régler l'endroit où on met les voitures ? On ne peut pas tout le temps dire qu'il faut parquer chez les voisins, parquer sur les trottoirs. Si on enlève le parking là- devant, ce sera aussi difficile pour le restaurant. Un restaurant qui n'a pas de place de parc devant chez lui mais seulement à l'arrière est prétérité.

Ce que nous proposons coûte Fr. 75'000.- si on veut une place de jeu assez rapidement. On peut la mettre dans la partie engazonnée de l'administration, ce qui ne veut pas dire que dans 4 ou 5 ans, il y aura peut-être une autre variante ou une étude qui sera faite et qui satisfera toutes les sociétés, les utilisateurs et les citoyens. Cela va demander quelques années pour réaliser ce projet. Nous préférons alors vous proposer dans un premier temps cette place ; de toute façon le mur d'enceinte doit être refait, le treillis aussi. On achète des éléments pour une place de jeu et s'il y a une meilleure variante, ces éléments peuvent toujours être déplacés à une place qui sera peut-être plus justifiée, mais actuellement on n'a pas trouvé de meilleure solution. On parle de la bénichon mais il y a d'autres manifestations et aussi des apéritifs qui se font là devant. Il y a eu le tir par exemple qui a aussi fait une manifestation qui emploie cette place. Je peux comprendre qu'on aimerait se rencontrer sur la place du village devant l'église et devant le restaurant, mais on a aussi la chance dans notre commune d'avoir beaucoup de sociétés locales et ces sociétés locales on veut les soutenir. Quand il y a des manifestations, on est aussi content si ces sociétés ont à disposition des emplacements pour faire leur fête. Oui c'est une fois, deux fois, trois fois par année mais ces sociétés locales si elles ne sont pas soutenues, ce sont beaucoup de gens parmi vous aussi qui ne vont plus pouvoir en profiter. Et une société si lors d'une fête elle n'a pas de rentrée financière, et bien elle meurt à un moment donné, mais je vous donne totalement raison de trouver un emplacement. Mais, ce soir, on ne l'a pas et je pense le printemps prochain on ne l'aura pas encore non plus. Il faut une étude complète de ce secteur-là mais je vous répète, le grand défi ici ce sont les places de parc qui posent vraiment problème. Ce soir par exemple, on a une grande salle ici et on pourrait imaginer que c'est comme la salle communale, mais je ne suis pas allé voir dehors comment c'est parké et j'imagine que c'est un peu le « petchi » comme on dit et puis actuellement, dans le secteur du centre du village, je trouve que les voisins sont très fair-play lors des manifestations et des enterrements. On n'a pas beaucoup de plaintes mais c'est vraiment des fois la limite, les voitures sont parkées sur les trottoirs, les entrées

sont pratiquement bouchées, alors oui, on a une volonté d'enlever ces voitures du centre du village mais on n'a pas de place ailleurs. J'ai des collègues syndics qui me disent « mais quelle chance tu as à Ecuwillens, il y a des places de parc, on peut venir aux manifestations ». alors oui on n'a pas une magnifique place, je suis d'accord avec vous, mais on peut accueillir du monde. On va peut-être perdre Fr. 10'000.- si dans 3 ou 4 ans il y a une meilleure variante, on déplacera les éléments. Si vous voulez une place de jeu pour le printemps prochain, nous vous proposons ce projet-là ce soir.

c'est vrai que cela fait un moment qu'on réfléchit, personnellement cela fait quelques fois que je viens ici, j'ai grandi dans cette commune et c'est une commune que j'aime, où je suis revenu. Je suis parti plus de 10 ans et puis je suis revenu vivre ici, on vient de passer une période extrêmement dure au niveau humain et je pense que ce que cela nous a appris, cette crise, c'est de se serrer les coudes et puis de se dire que peut-être la vie, elle n'est pas à l'autre bout du monde pour partir en vacances mais qu'elle est chez nous, qu'elle est là, qu'elle est avec les personnes qui sont autour de nous. Les personnes âgées, les jeunes, les rencontres, ce sont les gens qui sont ici ce soir. Je pense que c'est le moment pour la commune de Hauterive FR de réfléchir à un projet ambitieux, à un endroit pour une place de village, c'est important. Nous venons de voter pour faire une immense place de parc derrière la Pinte, il y a je crois une centaine de places. Il y a un espace de je ne sais pas combien de mètres carrés, ce qui me paraît très conséquent pour les voitures. Qu'est-ce qui est important, les voitures ou les gens ? Moi je pense que les gens c'est plus important que 8 voitures devant la Pinte. Applaudissements.

Je remercie la commune pour le projet de places de jeu qui est une jolie petite première proposition, et je pense qu'on peut essayer de rêver pour notre commune, là où on vit, à quelque chose d'un peu plus fou, d'un peu plus ambitieux. Pour la place de jeu il y a Fr. 75'000.- dont Fr. 40'000.- pour le mur de soutènement. Je me dis donc qu'il y a Fr. 35'000.- pour mettre 2 balançoires et un toboggan, c'est un peu petit quoi, et on met Fr. 50'000.- pour le mur du cimetière, on met Fr. 300'000.- pour des places de parking, on met 5 millions pour une déchetterie c'est super, ce sont de beaux projets mais je pense qu'un endroit pour les gens, avec la Pinte qui est là, on peut boire des cafés, on peut se rencontrer. On espère tous que dans quelques mois on va à nouveau pouvoir se rencontrer et je pense qu'il y a la place pour les manifestations et pour les voitures derrière la Pinte. Puis pour les grandes manifestations, de toute façon on utilise les champs pour parquer les voitures. Voilà je crois que j'ai tout dit, merci beaucoup. Applaudissements.

si le montant de Fr. 35'000.- pour la place de jeux n'est pas exorbitant, c'est parce que justement, c'est une place de jeux qui ne va peut-être pas durer X années. On n'est pas en train de proposer une place de jeux à Fr. 200'000.-/250'000.- où la moitié de la population jugerait qu'elle n'est pas au bon endroit. On propose une solution assez rapide afin de la mettre à disposition des citoyens qui souhaitent aller à cette place de jeux. Pour ce soir, c'est ainsi ; accepter cet endroit-là ou le refuser et puis on reviendra plus tard, mais ce ne sera probablement pas au printemps, il y aura 150 avis ici dans la salle Quant aux voitures je suis partiellement d'accord, pour les grandes manifestations on les parque dans les prés, mais lors d'un enterrement qu'on apprend en règle générale maximum 3 jours à l'avance, c'est toujours un peu le « bordel » dans ce secteur. Les enterrements, les confirmations, les premières communions, je crois qu'il faut aussi venir le dimanche matin voir sur place comment c'est dans ce secteur. On peut bien dire que c'est une grande place avec 85 places de parc, ce qui équivaut à peut-être 110 personnes. Dans un monde idéal, on aimerait bien qu'il y ait 60 voitures et 300 personnes présentes, mais c'est souvent le contraire. Je suis donc d'accord avec vous sur le principe, mais dans la réalité du terrain actuellement, on vous propose cet emplacement ce soir et c'est à prendre ou à laisser. On accepte ou pas une place de jeux pour 2-3 ans, dont on peut déplacer les éléments à un autre endroit plus tard.

je trouve qu'on peut vraiment critiquer l'emplacement nécessaire pour les véhicules, mais quand on voit le nombre de véhicules qu'il y a devant certaines maisons, il faudrait rester conséquent, car c'est un petit peu facile de dire qu'il y a trop de place pour les véhicules et pas assez pour les gens. Applaudissements.

quand j'entends les discussions j'ai l'impression, que ce soit sur la commune d'Ecuwillens ou sur la commune de Hauterive FR, qu'on n'a rien. Il faut peut-être quand même rappeler que si on fait un rapide tour des lieux on a le Bois Cornard qui est un lieu magnifique, on a l'aérodrome où on a une place de jeux qui est magnifique, on a une place de jeux qui est

magnifique à Posieux, on a les bords de la Glâne, on a les bords de la Sarine, on a énormément de choses dans la commune. Avoir un centre de vie ce n'est pas forcément être à côté de l'église, on a énormément de chance je pense à Ecuwillens avec la vie qu'on a et qui est faite par les sociétés. Cela fait 2, 3 ou 4 assemblées de suite qu'on nous rabâche pour avoir une place de jeux, pourquoi pas maintenant ? La commune arrive avec une solution qui est rapide et qui serait vite mise en place et puis non de nouveau, cela ne va pas. Je trouve que c'est limite malhonnête envers le Conseil communal. Moi je remercie et félicite le Conseil communal d'avoir trouvé une solution rapide, et puis personnellement cette place elle me va très bien. Applaudissements.

effectivement il y a cette place de jeu qui est proposée. C'est une première solution qui peut être acceptable. Mais ce soir, dans l'assemblée, d'une manière générale on a beaucoup entendu parler de participation, de décision, de réflexion et de décision participative. Cela serait peut-être une bonne occasion, parallèlement à l'acceptation de cette place de jeux, de décider de mettre sur pied ou d'accepter qu'il y ait un groupe de réflexion comme Lucile l'a proposé tout à l'heure. Ce groupe prendrait en considération tout l'ensemble de cette place pour savoir comment on peut la rendre plus harmonieuse, plus proche de l'être humain.

merci pour la remarque, d'autres questions ?

je l'ai entendu au début de l'assemblée : une commune où il fait bon vivre, je n'ai pas entendu une commune où il fait bon circuler en voiture. Donc je pense que pour les quelques places de parc qui sont là devant, alors qu'il y en a plus de nonante à l'arrière du restaurant, cela serait vraiment un endroit idéal pour arboriser et rendre quelque chose de convivial, d'agréable, avec une Pinte où les gens, les mamans peuvent venir, laisser leurs enfants jouer. Il y a déjà une place de pétanque. Je pense que le projet est de réfléchir autour de cette future place de jeux, elle est importante et il faut en tenir vraiment compte. Il ne faut pas juste accepter cette solution un peu restreinte que vous proposez, mais qu'elle soit vraiment momentanée en attendant de faire un projet plus convivial plus humain, plus intergénérationnel.

ok, on vous a entendue.

à l'écoute des différentes prises de parole et des avis qui ont été formulés, je crois qu'on est tous d'accord sur un point. C'est qu'on veut faire quelque chose. On a avancé dans ce projet. Suite à la demande qui a été faite dans une précédente assemblée de faire une place de jeux, le Conseil communal s'est exécuté. Il a fait une proposition. Je dois dire que l'aménagement du centre du village en tant que tel c'est un vieux débat. Je me rappelle que bien des années en arrière env. 20 ans, on avait estimé que l'aménagement global du centre du village notamment avec un des passages pavés, etc. était de l'ordre d'un demi-million de francs. Compte tenu des discussions qui ont été faites, je fais une autre proposition : renoncer dans l'immédiat à la réalisation de cette place de jeux. M. Nicolas Galley l'a dit tout à l'heure, on a une superbe place de jeux à Posieux et des possibilités à proximité du village pour aller se détendre au bord de la Sarine, de la Glâne, sans prendre la voiture. On peut aller au Bois Cornard à pied, au parcours Vita. Je propose qu'on renonce à la réalisation de cette place et qu'en contrepartie, on engage un montant pour faire une analyse globale de ce qui serait possible de faire au centre du village. Mais cela demande les avis d'aménagistes parce qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut en matière d'aménagements au niveau communal. Ma proposition est de renoncer à la construction de cette place de jeux dans l'immédiat et de faire une étude globale sur l'aménagement du centre du village, puis de décider ensuite de ce qu'on veut ou voudra bien faire au centre d'Ecuwillens.

ok j'ai pris note. Vous proposez de refuser, mais nous proposons 2 variantes. Soit vous acceptez ou soit vous refusez. On ne va pas faire un vote entre la proposition du Conseil communal et la proposition de M. Jean Denis Chavallaz. Ce sera vous qui déciderez lors du vote. Concernant le montant, on ne peut pas l'affecter ce soir à une étude comme proposé. Si on refuse la proposition du Conseil communal, ce montant devra faire l'objet d'un point à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée en investissement. D'autres prises de parole ? M. Stirnimann, il n'a pas encore eu la parole. On fait une fois le tour avec chaque personne et un 2^{ème} tour pour les gens qui veulent prendre une 2^{ème} fois la parole.

je trouve que cette solution est un bon compromis. Le Conseil communal a essayé de répondre aux demandes qui ont été formulées déjà plus vite par plusieurs personnes qui sont présentes aussi ce soir. Je soutiens cette solution sous forme de

compromis, sachant qu'on peut toujours évoluer. J'invite simplement les gens qui veulent avoir une place verte avec les arbres, d'aller chez les voisins autour du centre et puis de leur demander s'ils sont prêts à céder du terrain, peut-être d'enlever 2-3 baraques, les acheter pour Fr. 500.- le m2 ou je ne sais pas combien. On pourra peut-être de nouveau discuter. Mon père m'a rappelé simplement une chose, c'est : que c'est mieux d'avoir le moineau dans les mains que le pigeon sur les toitures.

je pose plutôt la question à Madame Keller. Elle a dit qu'elle a un groupe de travail qui fait une étude ou un projet. Est-ce que ça coûte quelque chose ? C'est intéressant si un privé peut faire un projet qui ne coûte rien à la commune. Est-ce que c'est vrai ?

je ne peux pas répondre parce que cette question ne m'est pas adressée.

merci pour votre question. Ce n'est pas un groupe défini. L'idée est de parler ensemble de ce sujet avec les personnes intéressées. C'était plutôt d'encourager que ce groupe soit créé et qu'il soit accepté. Cela doit être une collaboration, on ne veut pas faire un travail dans notre coin. L'idée est d'aller à la recherche de propositions, de peut-être discuter avec les gérants de la Pinte et avec des personnes qui ont quelque chose à dire étant donné qu'ils vivent là. L'idée

place. Est-ce que vous avez tenu compte aussi de cette problématique et qu'est-ce que vous envisagez comme moyen de régulation ?

cette place de jeux sera naturellement mise à l'enquête, donc les gens qui aimeraient s'opposer à cette place de jeux pourront toujours le faire dans le délai imparti. Il est vrai que tout le monde veut une place de jeux mais souvent pas près de chez soi, c'est toujours plus facile, c'est clair. Je veux juste préciser qu'il y a 3 ans, nous avons proposé ce terrain aux voisins en échange de leur terrain, qui lui, jouxte la place de parc derrière l'administration. Ils ont refusé alors que nous trouvions notre proposition correcte. Alors voilà, la commune est propriétaire de cette place. On veut aussi faire quelque chose. Après, s'il y a une opposition, on la traitera selon la procédure normale. C'est vrai, il ne faut pas se cacher, sur une place de jeux, des enfants font du bruit. Je pense qu'à Posieux, on a un peu plus de problèmes, pas la journée mais le soir car c'est grand et il y a des bâtiments. Il est plus facile de se cacher à gauche et à droite et on n'est pas à la vue des gens. Ici, elle est au centre du village et il n'y a rien qui cache. On a vite fait de se faire dénoncer où réprimander après 22h00. Est-ce que j'en ai terminé pour les questions, je crois que c'est mûr les gens savent ce qu'ils veulent voter donc nous allons passer au vote.

le 30 avril 2019, M. Vonlanthen était déjà venu présenter lors de notre assemblée le projet d'implantation dans notre commune de Hauterive FR, tout en reprenant les activités des services postaux de base.

Deux ans plus tard, la banque s'est installée provisoirement depuis deux semaines dans les locaux de l'ancienne poste. Si elle ne l'avait pas fait, nous n'aurions tout simplement plus de poste. En effet, le délai des deux ans, depuis l'annonce du projet à la réalisation étant échu, la poste aurait définitivement fermé ses portes le 31 mars 2021. Seul, le service à domicile aurait été instauré.

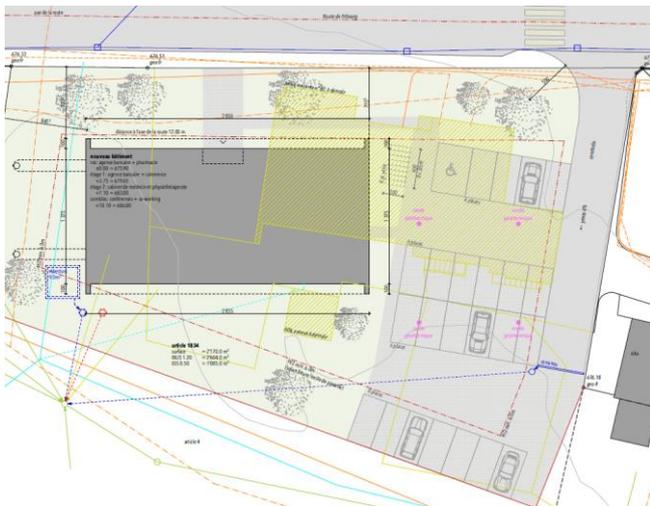
Nous sommes reconnaissants envers la banque Raiffeisen de s'être à nouveau implantée sur la commune de Hauterive FR tout en offrant les services de base postaux. M. Manfred Vonlanthen est présent parmi nous pour présenter le projet définitif qui va être mis à l'enquête prochainement. On se réjouit de l'écouter et il répondra naturellement à vos questions suite à sa présentation.

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs, bonsoir. Tout d'abord, j'adresse mes remerciements au Conseil communal pour cette invitation à présenter brièvement ce projet de construction. Je vais essayer de le présenter aussi brièvement que possible en raison de l'heure avancée. Nous sommes effectivement présents maintenant depuis bientôt trois semaines dans votre commune et je me permets de m'adresser à vous tous ici présents, pour vous dire qu'on est très reconnaissant pour l'accueil. Tout s'est très bien passé et je vous invite très cordialement à venir rendre visite à Laurie ou Catherine, qui est présente ce soir parmi nous, afin de découvrir cette nouvelle banque qui a un décor un petit peu particulier et pas forcément courant dans le monde bancaire. C'est vrai que le projet est long, cela fait déjà 2 ans qu'on en parle et je ne vais pas vous raconter tout ce qui s'est passé durant ces 2 ans car on serait encore là demain matin pour le petit déj'. Je vais donc essayer d'aller relativement vite et de vous présenter directement ce qui est actuellement en cours. Je vous informe aussi que le dossier a été mis à l'enquête préalable il y a 2 semaines. Il est donc déjà en cours puisque le bâtiment lui-même que je vais directement vous présenter, c'est-à-dire la ferme anciennement Pasquier que nous allons acquérir n'est pas protégée. Par contre, le site est protégé, donc on devra passer par une enquête préalable.

On va passer directement dans le vif du sujet, on parle de cette parcelle ici qui est quasi en face de la Croix-Blanche. La ferme actuelle sera démolie et sera remplacée par le nouveau bâtiment. Qu'est-ce qu'on va faire ? Quel était le concept de base ? Quelles sont les questions qu'on s'est posées il y a 3 ans déjà au sein de notre banque ? Dans la société d'aujourd'hui quelle est la fonction d'une banque

de demain ? On a commencé avec cela en 2017 déjà, en lançant un sondage qu'on a envoyé à tous nos clients. Qu'attendez-vous de votre banque aujourd'hui et qu'est-ce que vous avez fait hier ? Qu'est-ce que vous faites aujourd'hui ? Et quelles sont vos attentes pour demain envers une banque ? Nous avons décidé ensemble avec le Conseil d'administration de lancer un projet sur cette commune de Hauterive FR, respectivement Posieux.

On entend souvent dans la presse ces jours-ci, que l'UBS ferme 20% des agences, d'autres banques se retirent. Nous, on ressent un petit peu le besoin inverse. Les gens cherchent plus la proximité, raison pour laquelle on a décidé de nager un peu dans le sens inverse, de revenir un petit peu plus proche de nos clients. Par contre est-ce que c'est uniquement une banque ? Quelle est la fonction de demain quand on parle de partage de locaux, de proposer à nos clients d'autres services. Lors du sondage il y a 3 ans, la question postale était déjà venue un petit peu sur la table, raison pour laquelle nous avons proposé au Conseil communal ce nouveau projet de poste. Aujourd'hui on y est. On est content d'être la première commune en Suisse qui a pu installer l'office postal dans une banque. Dans ce sens-là, pour continuer, on s'arrête avec une poste ou bien est-ce qu'on va un petit peu plus loin ? On s'est attardé un petit peu sur les services primaires d'une commune. Qu'est-ce qu'une commune d'une taille comme Hauterive FR devrait pouvoir proposer aujourd'hui ? On a analysé tous les secteurs d'activité et continué relativement vite avec la partie santé, avec le docteur Schaub qui est aussi parmi nous ce soir. Vous avez déjà souvent entendu parler qu'on allait mettre en place un cabinet médical, qui sera effectivement dans ce bâtiment-là et puis si je vous montre la prochaine page, voici d'abord l'implantation, qui est légèrement en recul de la route. Puisque on démolit, on est obligé d'appliquer les nouvelles normes de construction.



En jaune l'ancien bâtiment et en gris le nouveau, cette partie-là ce seront les places de parc et l'accès actuel restera pour arriver également à la maison voisine. Je vais brièvement passer les étages : le rez-de-chaussée : on s'est posé les questions suivantes : « quand on rentre dans une banque, est-ce que c'est uniquement une banque ? » et « quelles sont les prestations qui sont liées avec ce qu'on a envie de faire »

On a aujourd'hui le plaisir d'annoncer en primeur qu'on est en tractation très avancée pour la mise en place d'une pharmacie. Je ne veux pas dire aujourd'hui qu'à 100% c'est fait, mais les négociations sont extrêmement bien avancées afin

de pouvoir installer une pharmacie qui offrira toutes ses prestations, incluant également le service de nuit et de week-end probablement. Tout est à discuter, on y retrouvera au milieu une grande partie lumière pour effectivement revenir vers un sujet qui était important pour nous, c'est de créer un centre de rencontre pour la population.

Au premier étage on retrouve le 2^{ème} étage de la banque, avec une zone dédiée à toutes les parties de la communauté du bâtiment et une zone qui reste encore à louer de 100m².

Au 2^{ème} étage, on retrouve le cabinet médical qui sera lancé par le docteur Schaub que je me permets aussi de remercier, il est depuis le début corps et âme vraiment partant pour ce projet. Deux surfaces sont actuellement prévues ainsi : plus ou moins le 2/3 de la droite sera un cabinet médical qui devrait pouvoir abriter entre deux et trois médecins et on y intègre pour l'instant le projet d'un cabinet de physiothérapie également, qui va rejoindre ce cabinet médical. Sous les combles on dispose de deux surfaces, une sur la gauche et une sur la droite, qui ne sont pas encore définitivement attribuées. Il y a des idées, une salle qui pourrait être à disposition de la population, par exemple pour un artiste qui pourrait la louer pour des expositions. On a aujourd'hui, aussi l'idée pour l'autre partie, d'éventuellement louer des places de travail pour des personnes qui sont en télétravail et n'ont pas de bureau à disposition à la maison. On est en effet dans une situation économique un peu particulière et beaucoup d'entreprises se réorganisent. On retrouve beaucoup de personnes aujourd'hui qui sont

à la maison, condamnées de travailler à la maison mais qui n'ont peut-être pas forcément toujours l'infrastructure idéale.

Pour le sous-sol, on dispose à peu près de 400m² au sol. Il y aura la partie technique et un abri PC de 150 places.

Qu'est-ce que cela va donner depuis l'extérieur ? On retrouve un bâtiment avec 4 étages au sol et la partie extérieure qui est liée à une contrainte mais qui est positive et se mélange très bien avec le centre du village de Posieux : on va devoir appliquer le style de ferme qui devrait rester. On ne va donc pas faire un bâtiment en béton qui ne s'intègre pas du tout, le style ferme est aussi imposé par le Service des biens culturels. On retrouve ici le projet qui a été mis à l'enquête avec une partie en béton au rez-de-chaussée, comblée par une partie bois qui sera sur les étages supérieurs. La partie arrière qui dépasse ici est pour assurer l'accès avec l'ascenseur également au 3^{ème} étage. Pour pouvoir se faire une idée voilà un montage 3D avec le projet une fois construit.



Si tout va selon le planning on devrait avoir les résultats de l'enquête préalable au milieu de l'année afin de pouvoir lancer dans les meilleurs délais le projet officiel qui ne devrait pas être trop long, étant donné qu'on aura déjà eu l'enquête préalable. Du côté de la Croix-Blanche on voit là aussi la partie places de

parc. On a aussi l'objectif avec l'architecte de l'aspect visuel, qui est très important pour nous aussi du côté de la route. Nous voulons quelque chose qui soit très accueillant pour un centre de village au bord de la route cantonale. Je pense que c'était important pour aujourd'hui de présenter le projet concrètement, qui suscite beaucoup de questions dans la commune. Qu'est-ce qui sera intégré, quelles sont les idées aujourd'hui qu'on a eues. Il y a encore 1-2 idées qui sont dans le pipeline où je ne peux pas encore dire grand-chose aujourd'hui, mais l'idée c'est aussi de vous surprendre un petit peu avec quelque chose de nouveau, tout en espérant que cela remplira nos exigences de base, qui sont de fournir les services essentiels dans une commune comme Hauterive FR. Applaudissements.

je remercie M. Vonlanthen pour sa présentation. S'il y a des questions de votre part il est encore volontiers à disposition.

moi j'ai juste un petit souci au niveau de la route parce qu'il y a tellement de trafic sur cette route. Comment est-ce qu'on va pouvoir facilement ressortir de cet endroit, est-ce qu'il y aura des ralentissements ? Est-ce qu'il y aura des infrastructures sur cette route ? Car à certaines heures de pointe, vous pouvez toujours essayer de sortir déjà depuis Ecuwillens c'est un problème, tout comme depuis la place devant la poste actuelle. On est de nouveau dans un tronçon qui est très chargé.

je vous propose que je réponde à cette question dans les divers car j'ai j'ai une information à vous transmettre qui répondra peut-être à votre question.

j'ai une question concernant le bancomat actuel BCF, est-ce qu'il sera remplacé par un bancomat Raiffeisen ?

lors de la présentation la dernière fois, il y a 2 ans, on avait une seule exigence à notre arrivée et le Conseil communal y a répondu favorablement : c'est celui de résilier le contrat avec le local où se trouve actuellement la banque cantonale. Ce n'est pas qu'on arrive ici et qu'on impose d'enlever un bancomat, on s'est arrangé pour que l'approvisionnement en argent puisse se faire.

d'autres questions ? En tout cas, on se réjouit que ce bâtiment sorte de terre et prenne forme. On aura des services supplémentaires dans notre commune de Hauterive FR et cela je crois que c'est quand même la bonne nouvelle de la soirée. Pour le futur, on ne va pas dire que

les gens sont plus malades qu'ailleurs parce qu'il y a une pharmacie et des médecins, mais ce sont des services de proximité et puis je pense que pour l'avenir, c'est là une excellente nouvelle. En tout cas pour ce soir, on remercie M. Vonlanthen ainsi que sa banque pour leur implantation dans notre commune et provisoirement dans les anciens locaux de la poste. Je dirais aussi merci, entre guillemets, pour le dépannage jusqu'à ce que la construction se fasse. Ceux qui ont déjà eu l'occasion d'y aller je crois que c'est une pleine réussite, on peut faire beaucoup de choses avec des petits moyens si on est un petit peu subtil et créatif. C'est vraiment ce qui se passe en tout cas dans ce local de la poste à Posieux. C'était un peu sport pour créer cela en moins de 3 semaines, mais c'était un défi qui a été relevé par la banque et on les en remercie. Applaudissements.

quelques informations du Conseil communal :

- de la route Marly-Matran, le Conseil communal a déposé une opposition. Celle-ci ne porte pas sur le tracé de la route mais sur le manque de mesure d'accompagnement de celle-ci. Nous avons demandé qu'une piste soit réservée au bus direction Fribourg, depuis le futur rond-point de Grangeneuve jusqu'au rond-point des Daillettes. Nous jugeons qu'il ne sert à rien de promouvoir les transports publics s'ils sont systématiquement pris dans les bouchons en direction de Fribourg. De plus, nous demandons la garantie que les travaux vers la sortie de l'autoroute de Matran soient réalisés avant l'ouverture du tronçon Marly-Hauterive-Matran.
- a été installé dans la cour de l'école de Posieux. Depuis ce jour.
- ou communément appelé du Tronc Bourlo, est en phase d'étude. Nous avons rencontré le Service des ponts et chaussées à plusieurs reprises et celui-ci a mandaté un bureau pour une première étude. Deux variantes nous ont été soumises :
 1. Une modification provisoire du carrefour avec la réunion des deux pistes et la suppression de l'îlot centrale. Actuellement, on a une piste direction Bulle et une piste direction Fribourg. L'îlot central en forme de triangle serait supprimé. Les deux pistes seraient réunies et seraient un petit peu déportées, afin que les voitures soient plus de face par rapport à la route cantonale. Variante économiquement facile à réaliser et pas trop onéreuse.
 2. Deuxième variante, la création d'un rond-point standard avec un rayon de 28 mètres. Le hic dans cette variante, c'est qu'on empiète sur la carrosserie. Suite à ces propositions, nous avons à nouveau rencontré le SPC (Service des ponts et chaussée). Nous ne sommes pas convaincus de la première variante et pour la deuxième, selon le SPC, il faudra deux ans pour créer un rond-point, sans compter qu'il y a une emprise sur le domaine privé du côté de la carrosserie.

Nous avons fait une contre-proposition qui est la mise en place d'un rond-point provisoire, d'un diamètre inférieur et qui n'occasionne aucune emprise.

A ce jour, la proposition est à l'étude du côté du SPC. C'est un rond-point inférieur qui ne nécessite pas d'emprise sur le terrain de la carrosserie. Il y aurait une clé de répartition pour les frais entre la commune et l'Etat : ce qui est sur le territoire communal est à la charge de la commune, ce qui est sur le domaine du canton à la charge du canton. Le SPC a trouvé cette solution assez intéressante. Nous leur avons clairement expliqué que ce commerce, qui est en mains privées, devrait fermer si nous devons empiéter sur la carrosserie. Les voitures ne pourraient dès lors plus stationner devant la carrosserie. Une étude devra être faite mais vu que le rond-point serait provisoire, ce sera finalement la réalité du terrain qui dira si c'est possible ou pas de le conserver à futur. Et si c'est réalisable, que les bus peuvent passer et les camions également, il sera probablement accepté et à ce moment-là, on pourra faire un rond-point qui sera définitif. Il aura l'avantage de freiner les véhicules qui roulent souvent un peu

trop vite. Là, il y a le contour et si on sort de la future banque, les véhicules qui entrent dans le rond-point vont peut-être en ressortir à 30 ou 40 à l'heure. Sans ce rond-point, les véhicules seront facilement à 60 à l'heure. Le véhicule qui sort n'arrivera pas à juger à quelle vitesse la voiture, le vélo ou le camion arrive. Un rond-point permet de freiner les véhicules dans les deux sens. Cela sécurisera cet endroit qui est actuellement reconnu comme point noir par le SPC. Il y a lieu de faire un assainissement, c'est pour cela qu'ils sont je dirais assez complaisants dans ce dossier, mais on n'a pas de garantie pour le moment, même si on est sur le bon chemin.

- Madame Andréa Pasquier nous a quittés dans sa 106^{ème} année. Une nouvelle centenaire Madame Joseline Barmet va joindre prochainement le club très fermé des centenaires. Nous lui souhaitons bon anniversaire pour le samedi 29 mai où une délégation du Conseil communal lui rendra visite. Malheureusement la crise sanitaire de la Covid prive Madame Barmet de la visite d'un Conseiller d'Etat. On essayera de pallier cette absence du mieux que l'on pourra.
- La [redacted] est équipée en eau et électricité depuis quelques jours, suite aux travaux qui avaient été validés par l'assemblée communale. La location de celle-ci est à nouveau possible pour nos citoyens. Le prix de location est de Fr. 100.-. A noter que lors de la location, les mesures sanitaires doivent être respectées.
- [redacted] : Les portes ouvertes pour la population sont agendées le vendredi soir 7 mai de 17h à 20h et le samedi 8 mai de 9h à 16 h. Durant ces portes ouvertes, vous pourrez visiter le nouveau bâtiment édilitaire, le local de la jeunesse ainsi que vous familiariser avec le nouveau fonctionnement de la déchetterie. L'inauguration officielle aura lieu le samedi 2 octobre, en même temps que les commémorations des 20 ans de la fusion en espérant que les mesures sanitaires ne seront plus présentes et que tout le monde pourra y participer.
- [redacted] communale est agendée au mardi 29 juin. Cette assemblée de début de législature servira notamment à renouveler les diverses commissions communales. J'invite les personnes qui s'intéressent à ces diverses fonctions de s'inscrire suite au tout ménage qui vous parviendra prochainement.

[redacted] je donne maintenant la parole aux citoyens.

[redacted] alors re-bonsoir tout le monde. Vous le savez déjà, je m'appelle Guillaume Prin. Je dirige une compagnie de théâtre professionnelle depuis maintenant 16 ans dans le canton de Fribourg. Nous avons été très durement touchés par la crise sanitaire. Cela fait maintenant plusieurs mois que nous ne pouvons plus jouer. Nous avons mis sur place un spectacle qui s'appelle « Ecoute Voir Técolle » qui aura lieu la saison prochaine et qui va voyager dans le canton de Fribourg pour écrire les histoires des gens qui ont envie de les raconter et ensuite, nous irons raconter ces histoires à travers le canton de Fribourg. La première commune où nous allons nous arrêter c'est, bien évidemment, la commune de Hauterive où nous serons au mois de septembre et où nous jouerons 6 représentations dans une scène mobile. Je me réjouis de vous y voir et je me réjouis de pouvoir jouer pour ma commune et je vous remercie. Applaudissements

[redacted] concernant la traversée de Posieux, puisqu'on avait aussi une fois discuté en assemblée communale de l'éventualité de mettre toute la traversée de Posieux à 30km/h en lien avec tous les problèmes qui ont été évoqués. Alors où est-ce que cela en est et est-ce que ce n'est justement pas le bon moment d'en discuter avec ce projet de rond-point ?

[redacted] alors je ne sais pas si on en a discuté, ça a peut-être été évoqué mais on n'a pas eu une discussion de fond là-dessus. On n'a pas eu d'approche avec le service des ponts et chaussées pour mettre la localité de Posieux en zone 30km/h. Pour ceux qui ne le savent pas, il y a actuellement des essais qui sont faits de nuit à Neyruz. Mais il n'y a, pour le moment, pas de volonté de demander pour notre commune de faire une zone 30km/h sur la route cantonale.

mais qu'est-ce qui vous empêche de mettre ça en discussion avec le canton afin de voir les avantages, les inconvénients et les possibilités ?

il faut déjà attendre le retour sur les essais qui se passent dans 2 communes du canton. Car on peut leur écrire demain mais ils vont nous dire « on vous répondra quand on aura les résultats des essais qui sont actuellement en place dans les 2 communes fribourgeoises ». Alors, attendons le résultat de ces essais et si ceux-ci sont concluants, rien ne nous empêchera de faire une demande par la suite.

j'ai une autre question concernant les 3 sources dans la brochure. On a une information qui nous dit qu'il y a 3 fontaines sur la commune et que les eaux de ces fontaines ont été déclarées comme non-potables. Serait-il trop difficile d'établir les fameuses zones de protection S1, S2, S3 autour de ces fontaines ou alors, des sources qui alimentent ces fontaines ? Est-ce que vous pouvez nous en dire un tout petit peu plus ? Quels sont les problèmes ?

alors je pense qu'on n'est pas la seule commune. Même en ville de Fribourg ou ailleurs, il y a maintenant bien souvent ces sources qui sont signalées comme non potables. Cela ne veut pas dire que l'eau n'est pas bonne. C'est-à-dire que pour considérer une eau potable, on doit mettre en place des mesures qui s'appellent des zones de protection S1, S2, S3. Ces mesures-là sont assez onéreuses à mettre en place et il faut ensuite respecter tout un processus. Nous jugeons que pour ces 3 sources, les frais engendrés pour ce procédé n'en valent pas la chandelle. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas potables, cela veut dire qu'on ne peut pas le prouver par une analyse qui est conforme et par des mesures de protection pour ces sources. Actuellement, l'obligation est de mettre qu'elle n'est pas potable, après libre à chacun d'en boire ou de ne pas en boire, mais on ne veut pas faire toutes ces analyses pour quelques litres minute. Je crois qu'il y a plutôt lieu de s'occuper des sources qui alimentent le consortium plutôt que de ces 3 sources qui sont dans la commune. L'eau est certainement potable et vous pouvez la boire sous votre responsabilité et plus celle de la commune, qui ne fait pas d'analyse pour prouver qu'elle est potable.

je trouverais bien qu'on revienne sur ce sujet lors d'une prochaine assemblée communale et que vous nous dites d'un peu plus près quelles sont les difficultés en prenant peut-être les sources les unes après les autres. Il y en a que 3 donc je ne pense pas que ça dure des heures. Ce serait peut-être bien de revenir sur le sujet. Personnellement, je trouve dommage de ne pas s'intéresser peut-être davantage. Je ne dis pas que vous ne l'avez pas fait, mais de creuser un petit peu davantage les possibilités qu'il y a et de faire en sorte que les eaux de ces sources puissent être déclarées potables. Voilà, je vous laisse réfléchir là-dessus ou bien je laisse le prochain Conseil communal réfléchir là-dessus. Lié à cela, j'aurais une dernière proposition à faire. Nous rentrons dans une nouvelle législature avec un Conseil communal légèrement modifié qui va entrer en fonction et on lui souhaite le meilleur et tout de bon. On constate aussi dans cette salle ce soir mais pas seulement ce soir ; on avait déjà constaté précédemment qu'il y a quand même beaucoup de personnes qui souhaiteraient que peut-être à l'avenir, il y ait une interaction, si je peux dire comme ça, plus grande entre la population et le Conseil communal. Ne prenez pas ça comme une critique, c'est plutôt une constatation. Si on parle d'une interaction plus grande entre la population et le Conseil communal, cela pourrait signifier qu'il y a davantage de discussions sur des sujets clés. On a aussi vu quelques exemples ce soir de quelques sujets clés qui ont été abordés. Un des sujets clés qui va être abordé tout prochainement par le nouveau Conseil communal, c'est le nouveau plan de législature qui nous sera présenté à la prochaine assemblée communale pour qu'on le vote. Moi, je trouve que cela serait une bonne occasion pour peut-être envisager une assemblée communale d'information dans le courant de l'été ou en automne qui permettrait aussi de mettre en discussion ce plan de législature avec la population peut-être avec différentes options possibles. Est ce qu'on va plutôt dans cette direction ? Est-ce qu'on met plutôt la priorité ici ou là ? etc. Puis discuter sur tout ce qui concerne la commune de manière globale. Je ne pense pas seulement au domaine de l'énergie, de la mobilité et du développement durable mais je pense aussi par exemple au problème des places de travail dans la commune, du tissu économique de la commune qui est important. Il ne faut pas qu'on devienne encore davantage une cité-dortoir mais il faut aussi qu'il y ait de l'emploi dans la commune. Je pense aussi aux problèmes sociaux. On est en plein dans la crise Covid. Maintenant, quelle est la situation des problèmes sociaux dans la commune ? Est-ce qu'il y en a davantage qu'avant et qu'est-ce qu'on doit faire par rapport à cela ? Donc pour essayer d'avoir une réflexion globale sur tout ce qui touche à

l'avenir de la commune de manière constructive et positive et qui influencera le prochain plan de législature, je trouverais bien qu'on puisse en discuter dans le cadre d'une assemblée informative dans laquelle on ne vote pas mais une assemblée qui prépare en même temps l'assemblée du mois de décembre sur laquelle on votera. Je vous remercie d'avoir pris note de cette proposition, si je peux dire cela comme ça.

oui j'en prends note. Une législature c'est 5 ans. On n'a que quelques mois pour faire ce plan de législature et après la première année, passe la 2^{ème} année, la 3^{ème} année et puis on est vite en fin de législature. On pourrait faire une assemblée où il y a autant de monde que ce soir, où chacun donne des idées. Après la 3^{ème} année, tout ne sera pas encore établi et la législature sera terminée. Peut-être qu'on peut faire un tout-ménage et les gens nous donnent leurs idées. Ça, on pourrait peut-être le faire. Mais faire une assemblée pour que chacun propose ses idées... je suis pour la démocratie. Mais à un moment donné, si on veut avancer, c'est quand même difficile à mettre en place, mais on va y réfléchir. C'est mon avis. Dès lundi prochain, d'autres personnes prendront des décisions. On prend note.

Concernant les emplois, je ne me fais pas trop de souci parce que je pense que s'il y a une commune où il y a des emplois, c'est bien à la commune de Hauterive FR avec les projets prévus d'Agroscope et de Grangeneuve. A qui puis-je encore donner la parole ?

j'aurais aimé quelques informations concernant Agroscope. Cela fait quand même 200 millions le projet Agroscope. C'est un très gros projet. On a parlé de places de travail, il y en aura des centaines. Donc juste 2-3 mots, je ne veux pas prolonger inutilement.

alors en 2-3 mots. Le premier projet, donc le déplacement d'Agroscope qui est initialement à Liebefeld-Berne et qui va venir sur Posieux. Ça, c'est un nouveau bâtiment. Ce nouveau bâtiment a été déposée pas plus tard que cette semaine au SeCa (Service des constructions et de l'aménagement). Il était en enquête préalable et ils sont tout d'un coup très pressés, ils aimeraient commencer au mois de septembre. On espère rester aussi optimiste. Ça, c'est le premier projet. Après, vous avez aussi pu le voir dans la presse, qu'il y a un autre projet qui est de refaire le bâtiment où il y a le restaurant. Il y a un autre projet qui est de refaire toutes les écuries entre autres. On parle de 200 millions d'investissement et à terme il y aura plus de 200 nouveaux emplois sur la commune concernant Agroscope. Cela avance à la rapidité de la Confédération, pas toujours aussi rapide que l'on aimerait. C'est ce que je peux vous dire, à ce jour, pour ce projet-là. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Tout le monde a sommeil ! Malheureusement, on n'a pas fini, mais il vient le temps des réjouissances. La parole n'étant plus demandée, il est temps de prendre congé de trois personnes méritantes.

D'une part, de Madame Nicole Chavaillaz, secrétaire communale depuis 33 ans, de Madame Anita Gummy, conseillère communale depuis 10 ans ainsi que de notre doyen en activité Monsieur Nicolas Corpataux, ancien syndic, vice-syndic et conseiller communal pour ses 25 ans d'activités.

On va commencer par Anita puisqu'elle n'est malheureusement pas là.



Anita est rentrée au Conseil communal en 2011. Elle a repris alors le dicastère de la santé et du social. Elle a été notamment déléguée dans plusieurs commissions de l'ACG, association des communes du Gibloux avant la fusion des communes du Gibloux. Lors de la période 2016-2021, suite au déménagement de Frédéric Berset 6 mois après le début la législature, Anita rejoint à nouveau

le conseil communal. Elle reprend le dicastère de la santé et le dicastère des immeubles du patrimoine financier. Ces connaissances dans ce domaine l'ont aidé à gérer celui-ci. Déléguée au comité de Forêt Sarine, Anita s'est engagée dans ce domaine qu'elle affectionne, le bois et la forêt.

Grande travailleuse, passionnée d'agriculture, Anita est une monitrice de ski aguerrie et elle a participé à de nombreux camps de ski organisés par le



cercle scolaire de Hauterive FR. Elle a même organisé et donné des cours de ski avant le camp de ski à ceux qui n'avaient encore jamais skié, pour qu'ils ne soient pas trop perdus lors de leur premier camp. Ils lui en sont reconnaissants.

Chère Anita, au nom du Conseil communal et la population de Hauterive FR, nous te souhaitons bon vent pour l'avenir et te remercions pour ton engagement pour notre commune. Naturellement on lui remettra son cadeau une fois que sa quarantaine sera terminée on la remercie. Applaudissements.

On va passer à Madame Nicole Chavaillaz je lui demanderai de s'avancer. Applaudissements.



Nicole a commencé son activité en 1988 au sein de la Commune d'Ecuvillens. Si je reprends son interview dans le bulletin communal, Nicole a rédigé le procès-verbal de 80 assemblées. Tu as, selon mes calculs, tenu le procès-verbal de plus de 1'500 séances du Conseil communal. Responsable du bureau électoral, c'est 6 élections communales et 14 complémentaires dont tu t'es occupée, sans compter les diverses votations fédérales et cantonales. Le défi dans ces élections ou votations, c'est d'être dans les premières communes à annoncer les résultats, et Hauterive FR est bien en haut du classement, grâce à tes performances.

Dans une administration communale, s'il y a un binôme qui doit fonctionner c'est bien le tandem syndic et secrétaire. Et ce binôme ne se choisit pas puisqu'il peut changer tous

les cinq ans. Tu as travaillé sous la houlette de 6 syndics. Messieurs Georges Karth, Bernard Triverio, Bernard Clivaz, Jean-Denis Chavaillaz, Nicolas Corpataux et votre serviteur. Six personnalités qui ont eu leur caractère, leur vision et leur manière de travailler.

Dotée d'un caractère facile comme tu aimes à le souligner, j'ajouterai qu'il est légèrement ascendant soupe au lait mais qu'une fois les choses dites, tout redevient vite à la normale et c'est très bien ainsi.

Les syndics et conseillers passent, le personnel reste. Tel est le scénario d'une administration communale. Le rôle de la secrétaire est central et c'est bien souvent la mémoire vive d'une commune. La mémoire tu en as toujours eue et c'est que très rarement que l'on a pu te prendre à défaut.

Dis Nicole, il est où ce dossier ? Nicole, on avait fait déjà comment à l'époque ? Nicole, tu es sûre que l'on avait donné cette réponse ? Telles sont les questions que chaque conseiller t'a formulé des dizaines de fois. Et chaque fois une réponse à toutes ces questions.

Naturellement, on a bien aimé te taquiner et il faut l'avouer, il y a pas mal de répondant. De ton passé de majorette jusqu'aux diverses sorties du conseil, les occasions et sujets ont été nombreux pour t'envoyer quelques moulures et telle Serena Williams sur un court de tennis, les retours sont directs et bien souvent gagnants. De tennis, parlons-en et de ton icône Rodger Federer plus précisément. Et on ne touche pas à Rodger. Je ne vous dis pas la volée de bois vert, lorsque j'ai fait une moustache et des lunettes sur un poster de celui-ci, qui était affiché dans sa cuisine.

Consciencieuse et efficace, toujours le souci du travail bien fait, j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer durant ces cinq ans à tes côtés et cela même si selon tes dire, tu as souvent voulu m'empailler.

Je me fais par la même occasion le porte-parole des 6 syndics, 36 conseillers communaux et collègues de l'administration et de l'exploitation pour te dire merci pour les années d'excellente collaboration en ta compagnie.



Chère Nicole, il est venu pour toi le temps d'une retraite bien méritée. Enfin, tu pourras te mettre à jour avec les 12'079 épisodes des Feux de l'Amour (c'est véridique !), visionner toutes les séries télé qui te passionnent, prendre du bon temps avec ton mari Chacha et surtout profiter des plaisirs qui te sont chers comme les voyages, une bonne table avec un bon verre de vin sans te stresser et avoir le souci que tout soit parfait et bien fait au bureau communal.

Au nom du Conseil communal et de toute la population de la commune de Hauterive FR, nous voulons te dire merci et bonne retraite. Applaudissements et remise du cadeau, entre autres l'administration communale gravée sur un plateau en bois. Applaudissements.



Nicolas, fils de restaurateur en ville de Fribourg est venu s'établir à Posieux dans les années 90 en compagnie de son épouse Christine.

Nicolas a été élu au Conseil communal de la commune de Posieux en 1996. Architecte de formation, Nicolas a repris tout naturellement le dicastère de l'aménagement du territoire et des constructions où les lois et règlements n'ont plus de secret pour lui. Avec beaucoup de pragmatisme et de bon sens, Nicolas a parfaitement su gérer ce dicastère qui est complexe mais ô combien intéressant.

En 2001, lors de la fusion, Nicolas a rejoint le Conseil communal de la nouvelle commune de Hauterive FR tout en gardant son dicastère de prédilection. En 2011, Nicolas accède à la syndication de la commune où il gère le dicastère des finances. Durant cette période, de par son caractère rassembleur et enjoué, Nicolas a su maintenir le slogan « Hauterive FR, une commune où il fait bon vivre ». Excellente plume et maniant le

verbe comme peu de monde, ces discours et assemblées communales sont truffés de petites pointes d'humour qui ont l'avantage de détendre l'atmosphère.

En 2016, ne souhaitant pas prolonger son mandat de syndic, Nicolas reprit le poste de vice-syndic et le voilà de retour dans son dicastère de prédilection, l'aménagement du territoire et des constructions.

J'aimerais souligner que Nicolas, lors de l'annonce de se retirer de la syndication tout en restant au Conseil communal m'avait laissé un peu songeur quant à la manière de cohabiter dans un collège. Je peux vous assurer que le respect des rôles de chacun a été parfaitement respecté et je le remercie pour les conseils qu'il m'a prodigués tout en ne me donnant jamais la leçon et cela, je l'ai beaucoup apprécié. C'est ainsi que l'on reconnaît les grands hommes.

Nicolas, c'est aussi des chiffres qui donnent le tournis. En 25 ans au service de la communauté, c'est plus de 1'150 séances de conseil communal hebdomadaire, plus de 2500 séances hors conseil, 55 assemblées communales et un nombre incalculable d'heures passées au service de la collectivité et cela pris sur sa famille, son temps libre et ses hobbies.

Nicolas c'est également un excellent organisateur de sortie, et des sorties originales et innovantes. Nous ne sommes jamais restés sur notre faim, sauf la fois où tu avais réservé le repas de midi, mais pour le lendemain.

Nicolas a émis le souhait de se retirer de la vie politique de la commune à la fin de cette législature et ceci après 25 ans de précieux engagements pour le bien de notre commune. « Noulle dute » ces deux mots sont devenus célèbres suite à l'inauguration de l'agrandissement de l'école en 2016, que Nicolas restera à disposition pour de nouveaux défis à relever et nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès. Au nom du Conseil communal et de toute la population de la commune de Hauterive, nous te disons un grand merci Nicolas pour ton engagement. Applaudissements.



Nous avons deux cadeaux pour Nicolas, un projeté sur le beamer, c'est une montre, car c'est un fanatique des montres, ce n'est pas qu'il n'est pas à l'heure. Le deuxième, Nicolas faisait du basket quand il était jeune. Et c'est un concours de circonstances parce que le cadeau que l'on va lui offrir, on ne savait pas où le suspendre et il est au sommet d'un panier de basket. Il n'a jamais été un grand smasheur, mais avec une échelle, je te demanderais de vite aller enlever les pincettes et le drap qui sont au sommet du panneau, afin que vous puissiez découvrir le cadeau que nous lui offrons. Une poya métallique que l'on peut illuminer. Applaudissements. Nous avons plaisir à te remettre ces deux cadeaux et sûrement que tu auras un endroit dans ta maison ou au chalet pour mettre cette petite poya. Bravo encore et merci. Applaudissements.

Mesdames, Messieurs, on travaille pour la commune et puis grimper à l'échelle après 25 ans, c'est avec un grand plaisir chers altaripiens. C'est peut-être la dernière fois que je peux vous le dire officiellement : chers collègues du Conseil communal et de l'ensemble du personnel communal, je tiens à vous remercier très chaleureusement pour vos 2 attentions. Visiblement il y a eu des téléphones à mon insu. Effectivement, j'ai toujours été à l'heure dans ma fonction. Je vous remercie de cette attention que vous m'avez réservée et puis je tiens également à remercier les citoyennes et citoyens pour la confiance durant ce quart de siècle. Les années passent effectivement très vite et c'est avec un grand plaisir que j'ai passé ces 25 ans toujours dans un esprit absolu de franche camaraderie, comme l'a souligné le syndic. Notamment lors de nos sorties emplies d'amitié, ce qui a grandement facilité la tâche tout en sachant distinguer les instants où il fallait être sérieux, travailler et prendre des décisions. « Noulle dute » que l'exercice est réussi. J'ai supposé vu le bulletin communal que Dominique allait prendre cette expression. Pour ceux qui ne savent pas de quoi il s'agit, « noulle dute », qui est l'inverse de nulle doute, cette expression reprise par le journal de Carnaval par « Zamo qui balance » date de l'inauguration de l'agrandissement de l'école et des 10 ans de la fusion en 2011. En effet un repas légèrement arrosée entre les 2 activités du jour a momentanément affaibli le langage verbal de votre serviteur. Cette expression visiblement est entrée dans la légende locale. Je tiens à remercier mes collègues qui ont rempli pour une nouvelle législature ainsi que les 2 nouveaux conseillers Véronique et Patrick qui sont présents ce soir, et je leur souhaite plein succès, que cela reste dans le même esprit et qu'ils prennent bien du plaisir dans la gestion des affaires communales en ces temps de pandémie. Permettez-moi de vous faire une petite piqûre de rappel au nouveau Conseil communal. Avec le vaccin extra Altaripavinum, nouveau venu sur le marché et expérimenté par les conseillers communaux actuels, mais qui est plutôt injecté par voie buccale, il y a 2 éléments essentiels à poursuivre et à nourrir pour un Conseil communal, notamment avec les difficultés des relations sociales actuelles ; la solidarité étant de mise c'est une collégialité sans faille,

le respect des décisions votées et sans oublier les fameuses récusations également pour les citoyens, avec notre ami René Gendre pour ce soir. Je tiens à remercier également Nicole Chavaillaz avec qui j'ai collaboré comme secrétaire communale. Elle a en principe le surnom de « la blonde » et puis Dominique n'a pas toutes les informations, en effet elle va reprendre les majorettes à l'heure de sa retraite. Je terminerai sur une petite citation mais qui est à prendre au 2^{ème} degré, de Pierre Dac : « parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les 2 principes majeurs et rigoureux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir. Merci, bonne soirée. Applaudissements.

Si nous avons remercié les sortants, je souhaite également remercier les conseillers qui ont été réélus pour une nouvelle période législative. A savoir Messieurs Bertrand Jacquaz, Jean-François Zanetti, Bernard Thalmann et Hicham Frossard pour leur travail remarquable, leur fidélité et leur motivation dont ils ont fait part durant ces dernières années. Je les remercie du soutien qu'ils m'apportent et je ne doute pas un instant qu'il en sera de même lors de la prochaine législature.

Je souhaite également féliciter Madame Véronique Zapf et Monsieur Patrick Cudré-Mauroux pour leur brillante élection et je vous souhaite la bienvenue au Conseil communal de la commune de Hauterive FR. On se réjouit de siéger en votre compagnie et de profiter de vos compétences respectives. Je vous demanderais juste de vous lever. Applaudissements.

La cérémonie d'assermentation aura lieu ce samedi matin et le nouveau Conseil communal se constituera le lundi 26 avril. Naturellement vous serez informés prochainement de la fonction que chacun occupera lors de la période 2021-2026.

Arrivé au terme de cette assemblée, et surtout de cette période législative, je n'aimerais pas omettre de vous remercier de votre participation nombreuse ce soir, pour votre fidélité à nos assemblées, ainsi que de l'intérêt que vous portez aux affaires communales.

Je remercie toutes celles et ceux qui se sont engagés pour notre commune durant cette législature. Particulièrement mes collègues du Conseil communal pour leur engagement et leur collégialité, les employés de l'administration et de l'exploitation ainsi que les auxiliaires, les membres des diverses commissions, les sapeurs-pompiers et le corps enseignants. J'espère que tout le monde a pris du plaisir dans la fonction qu'il a occupée et que chacun en soit vivement remercié.

Nous n'avons pas pu malheureusement organiser le traditionnel souper de fin de législature pour des raisons sanitaires. Rassurez-vous ce n'est que partie remise et il est d'ores et déjà agendé lors d'une des représentations du spectacle de FRIBUG qui se tiendra en fin d'année à Ecuvillens.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite une excellente fin de soirée et une bonne nuit à tous, à une prochaine. Applaudissements.

La séance est levée à 23.18 heures.

LE CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire :



Chantal Duennenberger



Le Syndic :



Dominique Zamofing